

Procès - verbal

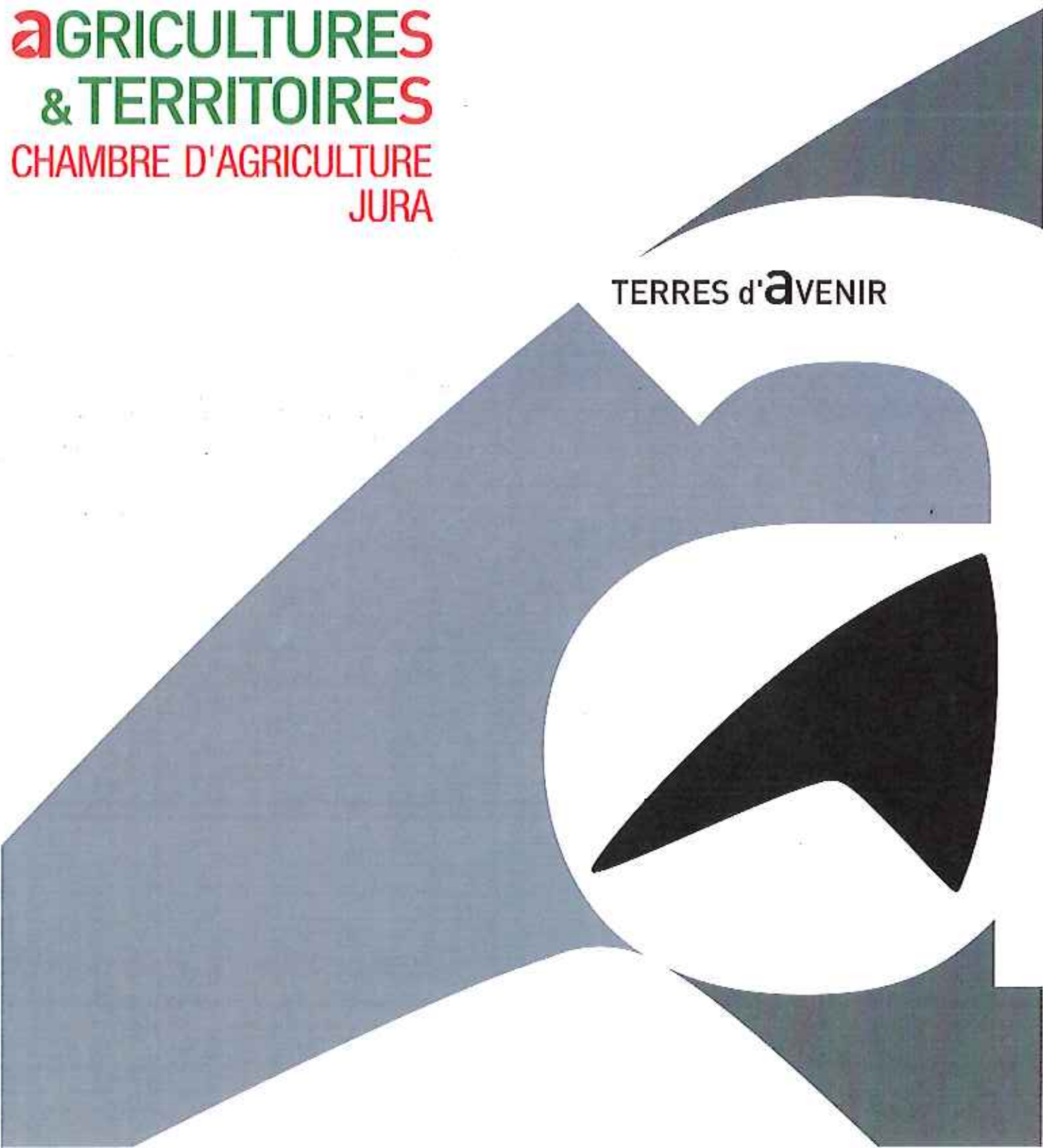
SESSION

Lons le Saunier

29 février 2016

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
JURA

TERRES d'**a**VENIR

The graphic design features several overlapping, organic shapes. A large, light blue shape occupies the lower-left and central areas. A dark grey shape is positioned in the upper-right. A black shape is located in the lower-right, partially overlapping the light blue shape. The overall composition is modern and minimalist.

La Chambre d'agriculture du Jura s'est réunie pour tenir sa Session le 29 février 2016 à la Maison des Agriculteurs à Lons le Saunier.

Présents

Mesdames, Messieurs les Membres de la Chambre d'agriculture du Jura,

Madame BAILLY Isabelle
Monsieur BLONDEAU Olivier
Monsieur BOURG Jean-Michel
Monsieur BUCHET Christophe
Madame CAPRON Marie-Ange
Monsieur CETRE Michel
Monsieur CHALUMEAU Jacques
Monsieur CHALUMEAUX Dominique
Monsieur CHAUVIN Dominique (Mignovillard)
Monsieur DROVIN Michel
Monsieur DRUOT Eric
Monsieur FAIVRE Emmanuel
Madame FAVIER Jocelyne
Madame GIBEY Jeannine
Monsieur GROS Jean-Pierre
Madame GROSSIORD Elise
Monsieur GUILLOT Rémy
Monsieur LAVRUT François
Monsieur MANDRILLON Jean-Louis
Monsieur MARGUET Marcel
Monsieur MOYNE Gilbert
Madame MURET Cécile
Madame PATENAT Marielle
Monsieur PERROT Frédéric
Monsieur PRILLARD François
Monsieur ROUX Georges
Monsieur SCHOUWEY Emmanuel
Madame SERMIER Patricia

Messieurs les Membres associés à la Session de la Chambre d'agriculture du Jura,

Madame BURRI Aline	Présidente du GVA Champagnole – Salins les Bains
Monsieur COLMAGNE Christian	Président de la FDGEDA
Monsieur LAGALIGE Christian	Président de Fédération départementale des chasseurs du Jura
Monsieur PUJOL Daniel	Président du Syndicat du cheval comtois
Monsieur SAIVE Nicolas	Président des Jeunes agriculteurs du Jura

Participaient également

Monsieur BAILLY Gérard	Sénateur
Monsieur BARBIER Gilbert	Sénateur
Madame BUTHOD-GARCON Marie-Paule	Directrice Laboratoire départemental d'analyses du Jura
Madame CADE Laurence	Sténotypiste de conférences
Monsieur CAUTAIN Frédéric	Représentant Monsieur DE VILLEMEREUIL Lionel - Directeur SAFER Bourgogne – Franche-Comté
Monsieur CHEVALLIER Yves	Chef du service économie agricole – DDT
Monsieur DAMELET Julien	Représentant Monsieur PELISSARD Jacques - Député
Monsieur DAUDE Alain	Directeur CERFRANCE Alliance Comtoise

Monsieur DAVID Franck	Vice-Président du Conseil départemental, en charge de l'agriculture, du laboratoire départemental, de l'hydraulique, des milieux naturels, de l'énergie, des déchets et des vélo routes
Monsieur DESHAYES Gilles	Directeur - DDFIP du Jura
Madame FATON Valérie	Représentant Monsieur BARD Paul-Henri - Secrétaire Général Chambre de métiers et de l'artisanat du Jura
Monsieur HENRIOT Claude	Président de CERFRANCE Alliance Comtoise
Monsieur LANVIN Dominique	Directeur Banque de France
Monsieur MAMET Bernard	Président de l'AMJ
Monsieur QUASTANA Jacques	Préfet
Monsieur ROCHE Jacky	Directeur - DDT du Jura
Monsieur ROUGEAUX Etienne	Directeur FDSEA
Monsieur SAILLARD Jean-François	Président de Jura Bétail
Monsieur SERMIER Jean-Marie	Député
Monsieur TURUANI Pierre	Chef de Service action Economie au Conseil départemental du Jura
Madame WURPILLOT Estelle	Directrice adjointe - DDT du Jura

Pour la Presse

-	Les Dépêches – Le Progrès
Monsieur RAVET Michel	Le Jura agricole et rural
Monsieur LEPENSE Jérôme	Hebdo 39

et pour les Services de la Chambre d'agriculture

Monsieur ARNOUD Cyril	
Madame CHALUMEAU Nadine	
Monsieur COUSIN Daniel	
Monsieur DUBIEF Thierry	
Madame FRANCOIS Laurence	
Monsieur GAUDRON François	
Monsieur LEGRAND Denis	
Monsieur LEPLAIDEUR Thomas	
Monsieur MAIRE-AMIOT Alain	
Madame MANIVONG Somchit	
Madame MATTER Elodie	
Monsieur POUZOL Loïc	
Madame RAVO Stéphanie	
Monsieur REMY Olivier	
Monsieur THEVENIER Arnaud	
Monsieur PAVAT Jean-Louis	Délégué syndical

Excusés ou absents

Pour les Membres de la Chambre d'agriculture

Madame, Messieurs, Membres de la Chambre d'agriculture du Jura,
Monsieur BIGUEUR-LAPORTE Denis
Monsieur BONGAIN Cédric
Monsieur BOURDENET Fabrice
Monsieur BOURGEOIS Patrick
Monsieur CHAUVIN Dominique (Nozeroy)
Madame COUDURIER Tiphaine
Monsieur DANIEL Johann
Monsieur DELACROIX Clément
Monsieur DELACROIX Rémy
Madame GRILLET Christine
Monsieur GROS Stéphane
Monsieur MATHIEU Alain
Monsieur MOUGEOT Patrick
Madame NICOLE Céline
Monsieur REVERCHON Jean-Yves
Monsieur ROBBE Jean-Louis
Monsieur ROBERT Bruno
Monsieur TONNAIRE Gilles

et Messieurs les Membres associés à la Session de la Chambre d'agriculture du Jura

Monsieur BERNARD Yohann	Président de Jura conseil élevage
Monsieur FARRUGIA Raphaël	Président du Syndicat ovin franc-comtois
Monsieur VICHET Franck	Président de la Société de viticulture du Jura
Monsieur VIONNET Daniel	Président de la Fédération du Jura pour la pêche et pour la protection du milieu aquatique

Pour les Invités

Monsieur ANTOINE Joël	Président – FDCUMA39
Monsieur BAEHLER Claude	Président PROMETERRE
Monsieur BAULIEU Gabriel	Directeur de la Chambre interdépartementale d'agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort
Monsieur BORNECK Marc	Conseiller régional de Bourgogne Franche-Comté
Monsieur BOULEC Jean-Marie	Directeur général de la Fédération Franche-Comté MSA
Monsieur CANTENOT Yves	Directeur de la Chambre d'agriculture de Haute-Saône
Monsieur CHALMIN Thierry	Président de la Chambre d'agriculture de Haute-Saône
Monsieur CHAMOUTON Michel	Président Chambre de métiers et de l'artisanat du Jura
Monsieur CHARVIN Jean-Yves	Directeur lycées agricoles de Mancy et Montmorot
Madame DALLOZ Marie-Christine	Député
Monsieur DECERLE Christian	Président de la Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté
Monsieur DE CHASSEY Baudoin	Directeur du CIVJ
Madame DE DOMINICIS Marie-Françoise	Directrice FDCL 25-39
Monsieur DELORME Jean-Louis	Président Crédit agricole de Franche-Comté
Madame DEPIERRE Valérie	Conseillère régionale Bourgogne Franche-Comté
Monsieur DREVET Luc	Directeur Chambre de commerce et d'industrie du Jura
Madame DUFAY Marie-Guite	Présidente du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté
Monsieur DUQUET Gilles	Président de SOÉLIS
Monsieur GROSPERRIN Philippe	Directeur Jura conseil élevage et EIE 25-39-90
Monsieur GROSSET Pierre	Conseiller régional Bourgogne Franche-Comté

Monsieur GUICHARD Philippe	Directeur INTERVAL
Monsieur GUISLAIN Benjamin	Directeur du Parc naturel régional du Haut-Jura
Monsieur HALLIEZ	Directeur ressources agricoles Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté
Madame JEANNIN Maritie	Présidente GVA de la Petite Montagne
Monsieur KEROURIO Erick	Directeur de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations du Jura
Monsieur LAMBERGER Stéphane	Directeur Fédération départementale des chasseurs du Jura
Madame LAROCHE Sylvie	Conseillère régionale Bourgogne Franche-Comté
Monsieur LAURENT Rémy	Président Chambre de commerce et d'industrie du Jura
Monsieur LINARD Jean-Luc	Directeur de la Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté
Madame MARGUIER Christelle	Présidente GVA Nozeroy – Les Planches en Montagne
Monsieur MOINE Frédéric	Directeur de Terre comtoise
Monsieur MULLER Thomas	Président GVA Chemin-Dole
Monsieur NAST Jean-Gabriel	Président Parc naturel régional du Haut-Jura
Monsieur PEINTURIER Dominique	Directeur JURA-BETAIL
Madame PELISSARD Hélène	Conseillère régionale Bourgogne Franche-Comté
Monsieur PERNOT Clément	Président du Conseil départemental du Jura
Monsieur PETITGUYOT Claude	Président CENEMAT
Monsieur PETITGUYOT Pascal	Président du CRDA Bresse - Val d'Amour
Monsieur PIERREL Eric	Directeur GDS
Monsieur PRIEUR Daniel	Président de la Chambre interdépartementale d'agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort
Madame RICHARD Béatrice	Présidente du GVA de la région des lacs
Monsieur ROHRER Jean-Marc	Président de l'ADFP
Monsieur ROUGET Vincent	GVA de la Plaine doloise
Monsieur ROY Laurent	Agence de l'eau RM et C - Lyon
Madame SCHOUWEY Claire	Conseil départemental du Jura, mission agriculture et forêt - DDEE
Madame TREBOZ Sandrine	Conseil départemental du Jura, Directrice générale des services
Monsieur THOMAS Luc	Directeur PROMETERRE
Monsieur TISSERAND Clément	Président de Terre comtoise
Monsieur TISSIER Dominique	Directeur Maison familiale rurale du Jura
Monsieur VALLET Thierry	Vice-Président de Terre comtoise
Madame, Monsieur le représentant	GVA du Val de Seille
Monsieur le co-Président	Groupement agriculture biologique

Pour la Presse

Madame GARRIGUES Céline	Journaliste Pays dolois et Pays de Lons le Saunier
-	France 3
-	La Voix du Jura

et pour les Services de la Chambre d'agriculture

Monsieur DEMAREST Frédéric	
Madame CLAUDE Bérénice	Déléguée syndicale
-	Représentant les délégués du personnel

SOMMAIRE

Accueil.....	7
Adoption du procès-verbal de la session du 27 novembre 2015.....	8
Comptes financiers 2015, affectation des résultats, remise gracieuse et non-valeur ..	9
Modifications tarifaires 2015.....	17
Indemnités des élus	18
Compte-rendu d'activités 2015	19
Présentation du projet de pôle élevage jurassien	27
Discours d'actualité de Monsieur Dominique Chalumeaux, président de la Chambre d'agriculture du Jura	33
Interventions des invités	41
Clôture par Monsieur Jacques Quastana, préfet du Jura	53

Accueil

Monsieur Dominique CHALUMEAUX, président de la Chambre d'agriculture,

Bonjour à toutes et à tous. Nous avons un programme chargé, comme à l'accoutumée. Un certain nombre de personnalités se sont excusées, en particulier notre députée Madame Marie-Christine Dalloz. Les autres parlementaires vont nous rejoindre, Gilbert Barbier est déjà là.

J'ai les excuses en tant que membres de : Monsieur Denis Bigueur-Laporte, Monsieur Fabrice Bourdenet, Monsieur Patrick Bourgeois, Monsieur Dominique Chauvin de Nozeroy, Madame Tiphaine Coudurier, Monsieur Rémy Delacroix, Madame Christine Grillet. Monsieur Alain Mathieu est excusé également pour un décès dans sa famille. Messieurs Patrick Mougeot, Jean-Yves Reverchon, Bruno Robert sont également excusés.

Monsieur Claude Henriot, président d'Alliance comtoise CERFRANCE est présent. Dans les présidents, Monsieur Daniel Vionnet est également excusé, Monsieur Joël Antoine, Monsieur Gilles Duquet, Monsieur Jean-Marc Rohrer, Monsieur Rémy Laurent, président de la Chambre de commerce et d'industrie, Monsieur Michel Chamouton, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Jura, Monsieur Franck Vichet, président de la société de viticulture.

J'excuse également notre nouveau président régional Christian Decerle et notre nouveau directeur régional Jean-Luc Linard.

Je veux saluer pour sa première participation, Madame Estelle Wurpillot qui rejoint la Direction départementale des territoires du Jura au poste de directrice adjointe.

Je voulais aussi féliciter Monsieur Nicolas Saive qui nous rejoint pour la première fois aujourd'hui en tant que nouveau président des Jeunes agriculteurs du Jura. Bravo à toi, Nicolas, et félicitations ! Une petite pensée pour Monsieur Régis Bourgeois qui a été parmi nous durant trois ans. Nicolas se met en évidence depuis de nombreuses années aux Jeunes agriculteurs, tant dans les éliminatoires de concours de labours que les jugements de bétail.

Aujourd'hui, notre ordre du jour sera consacré dans sa première partie à l'examen des comptes financiers puis au rapport d'activités. La première session de l'année correspond peu ou prou à l'assemblée générale, on vous présentera donc le résultat financier et le compte-rendu d'activités. Nous prendrons ensuite le temps nécessaire pour vous exposer le projet de pôle élevage Jura. Je remercie Jean-François Saillard, Rémy Guillot et Yoann Bernard qui va nous rejoindre. C'est Michel Cêtre qui nous présentera ces travaux.

Je vous présenterai ensuite mon discours, il sera suivi du débat habituel et d'une présentation d'une motion par le président de la FDSEA, suivront les interventions des invités.

Le président du Conseil départemental est annoncé seulement vers la fin de la matinée puisqu'une commission permanente avait lieu ce matin. Il nous rejoindra dès qu'il le pourra, de même que Jean-Marie Sermier.

Comme à l'accoutumée, Monsieur le préfet doit nous rejoindre vers 11 heures et il clôturera nos travaux.

Le quorum étant atteint, nous allons pouvoir démarrer nos travaux. Je vous remercie pour votre ponctualité.

Adoption du procès-verbal de la session du 27 novembre 2015

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Vous avez normalement pu consulter le procès-verbal de notre Session du 27 novembre 2015. Je vais le soumettre à votre approbation. Vous savez que, par mesure d'économie, nous n'imprimons plus et nous n'envoyons plus systématiquement ces comptes rendus qui sont désormais consultables sur le site des Chambres d'agriculture de Franche-Comté.

Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions sur l'approbation de ce procès-verbal ?

VOTE : 0 contre et 0 abstention

**Le procès-verbal de la session du 27 novembre 2015
est adopté à l'unanimité.**

Je vous remercie.

Comptes financiers 2015, affectation des résultats, remise gracieuse et non-valeur

Monsieur François Gaudron,

Compte financier 2015



Faits marquants 2015

- > Forte progression des recettes de prestations +191 k€/ +13%
- > Maintien des recettes de conventions
- > Des économies qui interviennent à tous les niveaux :
 - Une masse salariale maîtrisée avec -2 ETP par rapport à 2014
 - Des dépenses consulaires en baisse, tant sur le fonctionnement de l'assemblée que sur les cotisations et participations
 - Des optimisations de charges sur de nombreux postes ; hors impact « écritures FAFSEA » -5% sur les charges de fonctionnement
- > Impôt TATFNB en baisse de 2%
- > Prélèvement sur le fonds de roulement de 101 k€

Session Chambre d'agriculture du Jura
du 29-02-2016

Avant de passer la parole à Denis Legrand, je voulais attirer votre attention sur quelques faits marquants concernant les résultats 2015. Nous avons une forte progression des recettes de prestations avec une progression de 191 000 €, ce qui représente une augmentation de 13 % par rapport à 2014. Nous avons réussi à maintenir l'ensemble des recettes en termes de conventions. Côté recettes, c'est donc une année positive. Un gros travail a été fait sur les économies, notamment sur la masse salariale maîtrisée avec une baisse de 2 ETP par rapport à 2014. Des dépenses consulaires en baisse, tant sur le fonctionnement de l'assemblée que sur les cotisations et participations. Des optimisations de charges sur de nombreux postes conduisent à une baisse de 5% sur les charges de fonctionnement, hors impact « écritures FAFSEA » parce que ce sont des crédits formation que l'on a en recettes et en dépenses. Je vous rappelle que nous avons eu, en termes de recettes, une baisse de l'impôt « taxe additionnelle à la taxe sur le foncier non bâti » (TATFNB) de 2% et un prélèvement sur le fonds de roulement de 101 000 €, qui correspondait au fait que nous avons un fonds de roulement supérieur à 90 jours et qu'on nous a prélevé le fonds de roulement qui était au-dessus de 90 jours.

Je passe la parole à Denis Legrand.

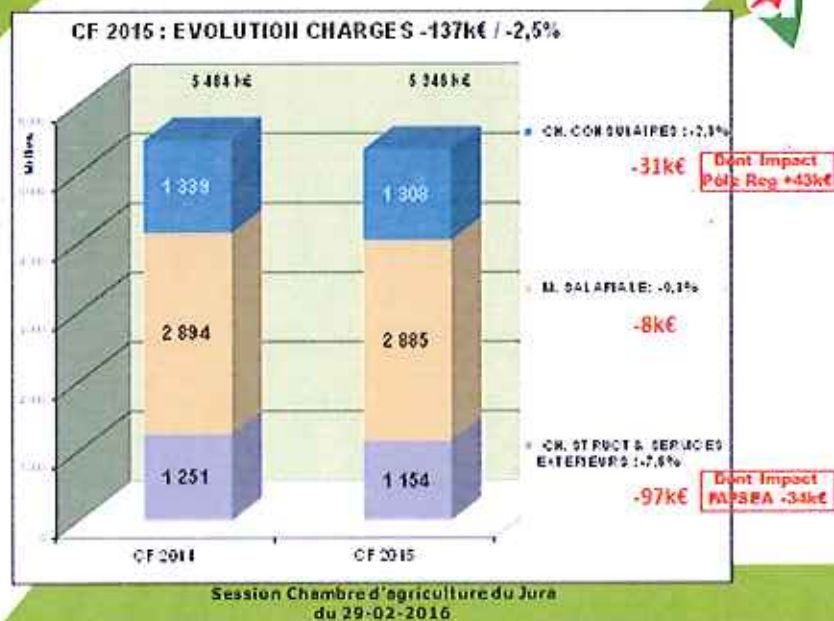
Monsieur Denis Legrand,

Bonjour à tous. Je vais vous présenter un peu plus en détail le compte financier 2015. La note d'analyse, que vous trouverez dans vos dossiers vous apportera également d'autres précisions.

CF 2015 – résultat fonctionnement



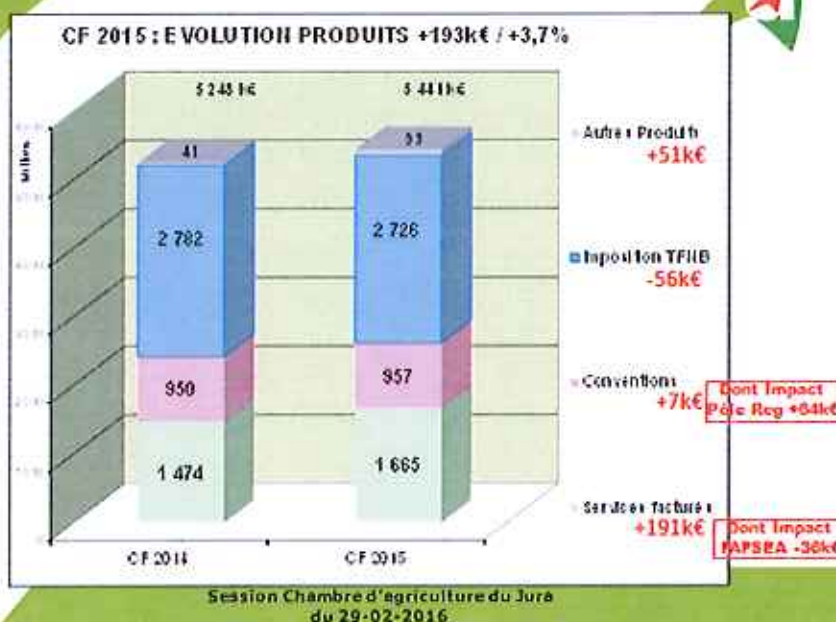
CF 2015 - charges



- Les charges consulaires baissent de 31 k€ mais en fait de 74 k€ si l'on exclut l'impact du pôle régional Terres d'avenir qui est compensé par une recette. Les cotisations et subventions non obligatoires baissent de -20 k€.
- La masse salariale baisse de 8 k€ mais de -2 ETP à 54.7 ETP rémunérés. Le coût salarial est impacté par les aides à l'emploi que nous pouvons percevoir sous forme d'exonération de charges. Or nous en avons perçu en 2014 et pas en 2015. Egalement nous avons eu deux départs en retraite qui occasionnent le paiement d'indemnités de fin de carrière ainsi qu'une prévision pour prime aux salariés sur le résultat 2015.

- Les charges de fonctionnement baissent de -63 k€ hors impact de l'écriture FAFSEA qui est compensée par une recette. Chaque ligne de dépense a été suivie de manière précise afin d'optimiser les coûts. Les frais pédagogiques pour les formations des salariés ont baissé de -29 k€, les services extérieurs de -13 k€, les fournitures de -9 k€. Des augmentations sont aussi à noter comme le recours plus important aux personnels intérimaires pour +43 k€ lorsque l'activité de requérait (PAC essentiellement).

CF 2015 - produits



- Les produits augmentent de 3.7% en particulier sur les prestations facturées qui progressent de 227 k€ hors impact FAFSEA. L'évolution la plus forte est sur l'appui PAC (+159 k€). Les plans d'épandages, le contrôle machines à traire augmentent aussi tandis que les études installation sont en baisse. Pour les suivis des boues de stations d'épuration, la baisse est due à la constatation en 2014 d'un acompte sur les prestations qui venait donc en doublon cette année-là.
- Les conventions sont stables mais si l'on exclut l'augmentation du pôle régional, elles baissent de 57 k€, principalement sur les programmes forestiers à cause d'activités réalisées mais pour lesquelles nous n'avons pas eu de conventions signées.
- La TATFNB baisse de 2% et les autres produits augmentant de 51 k€, principalement à cause de reprises de provisions (+47 k€).

Monsieur Dominique Chalumeaux,

On peut s'arrêter un moment sur la partie fonctionnement avant d'attaquer la partie investissement. Avez-vous des questions ?

Monsieur Michel Cêtre,

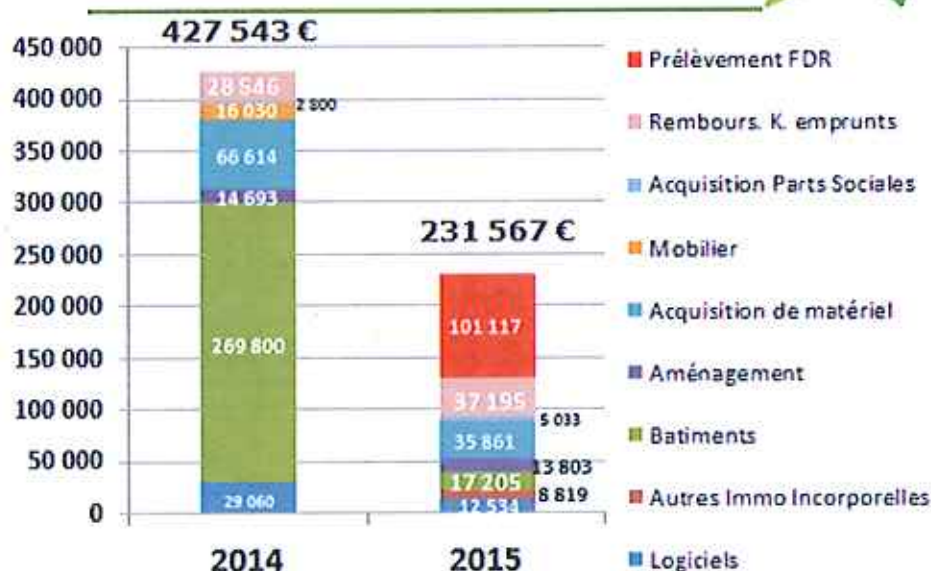
Il faut se féliciter et féliciter le bureau de la Chambre d'agriculture d'avoir fait le travail nécessaire pour remettre à l'équilibre une situation financière qui était tout de même très difficile et qui le sera encore demain. J'ai été assez longtemps au bureau pour en connaître le fonctionnement, je sais que ce n'est pas simple et sortir de cette situation financière de la façon dont vous l'avez fait, je ne peux dire que bravo et merci. C'est avec un peu plus de sérénité que vous irez vers l'avenir.

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Merci Michel. C'est effectivement le premier exercice bénéficiaire sur les quatre derniers. On avait une situation qui se dégradait d'année en année, il a donc fallu « serrer les boulons » de partout, pour reprendre une expression chère à François Lavrut. Un important travail a été fait tout au long de l'année entre les élus du bureau pour se donner les marges de manœuvre nécessaires, tant dans la réduction des charges que dans l'augmentation des produits, puisqu'on a réussi à augmenter les produits avec 2 ETP de moins et sans remplacer le personnel en congé de maladie. Il y a eu donc un effort de productivité énorme. Un énorme travail a également été réalisé pour réduire toutes les charges possibles, mais le plein effet ne sera que sur 2016. Je vous en dirai un peu plus tout à l'heure dans mon discours d'actualité sur les perspectives financières qui sont devant nous. Ces résultats sont une bouffée d'oxygène puisque nous étions tombés -je vous le rappelle- à 66 jours de fonds de roulement, sachant que nous avons un étiage minimum à 60 jours. Après, c'est le préfet qui prend l'autorité sur notre budget. Nous avons donc mis un point d'honneur à ne pas en arriver là et ce résultat fait effectivement plus que nous satisfaire. D'autres questions ? Merci, nous continuons sur la partie investissement.

Monsieur Denis Legrand,

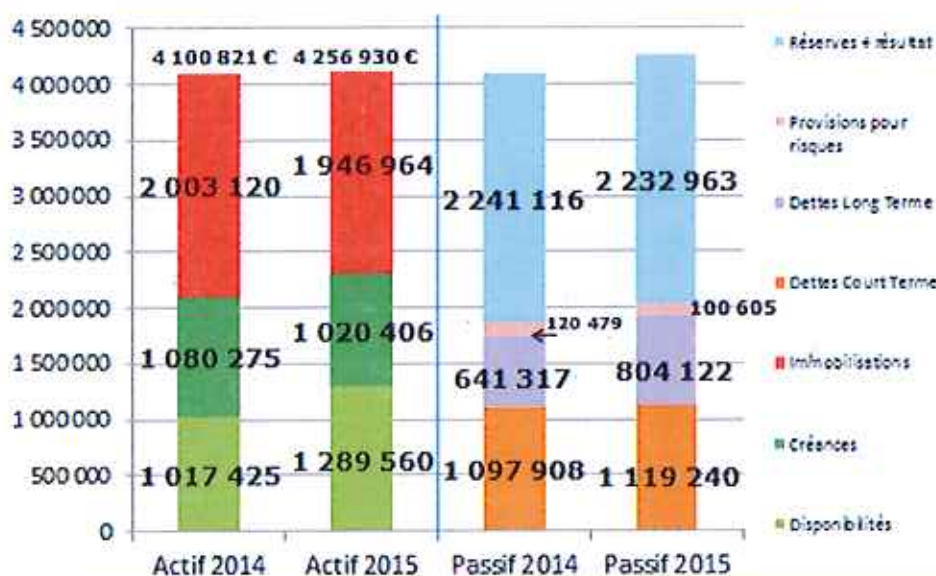
CF 2015 - investissements



Session Chambre d'agriculture du Jura
du 29-02-2016

- A noter la baisse importante sur la partie bâtiment puisqu'en 2014 nous avons l'achat des bureaux de Valparc et le solde de Champagnole. En 2015, nous n'avons eu que l'achat d'un local copieur à Champagnole pour 17 k€. Les achats de logiciels comprennent les licences suite à un contrôle Microsoft. Le matériel informatique comprend des serveurs et matériels actifs ainsi que le renouvellement de postes individuels. L'objectif est que les postes individuels soient changés tous les 5 ans. Les acquisitions de parts sociales sont le déblocage de la moitié des parts de la holding Transporc. Enfin, le prélèvement sur le fonds de roulement de 101 117 € apparaît comptablement en investissement.
- Deux emprunts ont été réalisés : l'un pour le financement de Valparc, l'autre pour les investissements informatiques.

Compte financier – bilan



Session Chambre d'agriculture du Jura
du 29-02-2016

- Notre bilan reste bien équilibré : les disponibilités au 31 décembre couvrent les dettes à court terme. Les créances sont en légère baisse, mais avant tout grâce à un gros travail de suivi des factures mené depuis deux ans. Les créances ayant plus d'un an sont à peine de 50 k€ (contre 105 k€ fin 2013).
- Le fonds de roulement s'élève fin 2015 à 1 190 726 €, soit 22% des charges annuelles de fonctionnement et 80 jours de fonctionnement contre 66 jours fin 2014.

Compte financier 2015 - vote



CF 2015 - Section FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
CHARGES DE PERSONNEL	2 953 251	PRESTATIONS DE SERVICES	1 664 930
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 195 773	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	956 674
SUBVENTIONS	1 193 617	IMPOSITIONS - TFNB	2 726 184
		AUTRES PRODUITS	92 617
TOTAL (HORS TRANSIT)	6 347 641	TOTAL (HORS TRANSIT)	6 440 605
TRANSIT	0	TRANSIT	0
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	5 347 641	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	5 440 605
		Résultat CF 2015 Section Fonctionnement	92 964

CF 2015 - Section INVESTISSEMENT			
DEPENSES		FINANCEMENT	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	194 372	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	221 301
REBOURSEMENT EN CAPITAL	37 195	EMPRUNTS	200 000
		AUTRE RECETTE EN CAPITAL & DIVERS	1 200
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	231 567	TOTAL RECETTES EN CAPITAL	422 501
		Augmentation des Réserves	190 934

Session Chambre d'agriculture du Jura
du 29-02-2016

Remise gracieuse et non valeur (vote)



M. l'agent comptable a proposé au Président :

- Une remise gracieuse pour 269,1 € sur contestation d'une prestation pré-projet bâtiment et accord amiable
- Une inscription en non valeur d'une créance de 431,76 € pour un conseil PAC auprès d'une entreprise aujourd'hui en procédure de surendettement, sans aucun espoir de recouvrement

Votes contre :
Votes abstention :
Votes pour : 24

Session Chambre d'agriculture du Jura
du 29-02-2016

L'agent comptable, après avoir fait un certain nombre de démarches pour obtenir le paiement des sommes facturées, a proposé au président une remise gracieuse pour 269.10 € sur une contestation d'une prestation d'un pré-projet bâtiment où un accord amiable a été trouvé, ainsi qu'une inscription en non-valeur d'une créance de 431.76 € pour un conseil PAC auprès d'une entreprise qui est aujourd'hui dans une procédure officielle de surendettement, sans aucun espoir de recouvrement pour nous d'après les huissiers. Il s'agit de non-valeur, c'est-à-dire qu'on inscrit dans nos comptes des créances qui ne seront pas recouvrées.

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Je vais mettre aux voix un peu plus de 700 € de remise gracieuse et de non-valeur sur un chiffre d'affaires d'un peu plus de cinq millions, il est difficile de faire mieux ! Je voudrais remercier et féliciter l'équipe comptable pour le gros travail fait tout au long de l'année : Madame Stéphanie Ravo, Monsieur Loïc Pouzol, Monsieur Denis Legrand, et notre nouvel agent comptable Monsieur Olivier Rémy. Denis l'a dit dans la présentation des chiffres, nous avons fait la chasse « aux mauvais payeurs », certains avaient pris de mauvaises habitudes par rapport à la Chambre d'agriculture et avaient tendance à payer leurs factures très en retard. Nous avons une procédure d'alerte, c'est-à-dire que lorsqu'on envoie une facture, on relance deux à trois fois et, à la troisième relance, l'huissier intervient. J'ai régulièrement des appels de personnes qui prétendent ne pas être au courant. Je suis tout de même surpris du nombre de personnes qui n'ouvrent pas leurs lettres recommandées ! Certes, il peut parfois y avoir plusieurs associés dans un GAEC constituant autant d'interlocuteurs différents selon qui reçoit le courrier ou l'huissier, mais nous sommes obligés de procéder ainsi, ce sont des procédures administratives. Je vous rappelle que la Chambre d'agriculture est un établissement public qui a moins de latitude ou de liberté qu'une coopérative ou qu'une association pour faire rentrer l'argent. On peut se réjouir d'avoir un bilan qui ne fait pas apparaître trop de créances à recouvrer. Compte tenu de la structure de notre compte d'exploitation, notre bilan traduit assez fidèlement ce qu'il en est. A l'avenir, j'espère que nous aurons moins de 1 000 € de remise gracieuse à voter. J'ai tout de même peur que la conjoncture que nous traversons augure des difficultés de paiement sur 2016. Nous le répétons régulièrement en tant qu'élus sur le terrain : lorsque vous traversez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter en amont car il y a toujours des possibilités de procéder à des étalements de paiements. Il vaut toujours mieux trouver des solutions en amont qu'au dernier moment, ce qui permet d'éviter de rajouter, au coût de la facture, le coût de l'huissier !

Qui est contre ces deux propositions de remises gracieuses ? Y a-t-il des abstentions ? Je n'en vois pas. Je vous remercie.

VOTE : 0 contre et 0 abstention

La remise gracieuse et la non-valeur sont votées à l'unanimité.

Monsieur Denis Legrand,

Compte financier - vote

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER DE
L'EXERCICE 2015

Votes contre :
Votes abstention :
Votes pour : 24

AFFECTATION du résultat 2015 en réduction
du déficit antérieur pour **92 963,64 €**

Votes contre :
Votes abstention :
Votes pour : 24

Session Chambre d'agriculture du Jura
du 29-02-2016

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Est-ce que vous avez tout compris ? Approuvez-vous ce compte financier tel qu'il vient de vous être présenté ? Y a-t-il des abstentions ? Y a-t-il des votes contre ? Je n'en vois pas. Je vous remercie.

VOTE : 0 contre et 0 abstention

Le compte financier de l'exercice 2015 est adopté à l'unanimité.

Etes-vous favorable à l'affectation du résultat 2015 en réduction du déficit antérieur pour 92 963,64 € ? Qui est pour ? Qui est contre ? Y a-t-il des abstentions ? Je vous remercie.

VOTE : 0 contre et 0 abstention

L'affectation du résultat 2015 en réduction du déficit antérieur pour 92 963,64 € est adoptée à l'unanimité.

Nous avons encore quelques décisions à prendre par rapport à la modification tarifaire.

Modifications tarifaires 2015

Monsieur Denis Legrand,

Vous avez dans vos dossiers les notes des principaux changements. Il y a une mise à jour des tarifs de la déclaration PAC.

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Elle n'est pas dans les dossiers !

Monsieur Denis Legrand,

Nous vous l'enverrons. C'est la reprise de décisions déjà prises en bureau. Il y a eu une modification pour adapter la tarification à la nouvelle déclaration PAC de cette année, avec une légère augmentation de 5%. Une correction des tarifs traçaculture-traçaprairie, car il y avait une coquille dans la note de la session précédente. Une nouvelle prestation, qui s'appelle « audit charte des bonnes pratiques d'élevage » dans le cas où l'on travaille pour une coopérative, où on réalise un audit pour l'ensemble des adhérents de la coopérative et on facture à la coopérative 200 € par visite effectuée. C'est donc une nouvelle prestation qui nécessite de voter son tarif. Tous les autres tarifs étaient déjà votés précédemment au moment du vote du budget 2016.

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Il est embêtant de voter en l'absence de chiffres non remis dans vos documents ! Sommes-nous obligés de voter aujourd'hui ou est-ce que l'on prend la décision en bureau que l'on entérinera lors de la prochaine session ? C'est une possibilité que nous avons ?

Monsieur Denis Legrand,

Oui, mais tous les tarifs ont déjà été votés en bureau, c'est donc surtout formel. Les documents avaient été envoyés précédemment et certains ont ici les 6 pages des tarifs !

Monsieur Rémy Guillot,

Je tiens à préciser que nous avons tous reçu ces documents.

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Si vous les avez, c'est parfait. Je suis le mauvais élève ! Y a-t-il des abstentions ? Deux. Y a-t-il des voix contre ? Je n'en vois pas.
Je vous remercie.

VOTE : 0 contre et 2 abstentions
Les modifications tarifaires 2015 sont adoptées.

Indemnités des élus

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Nous sommes passés rapidement, dans la présentation du compte d'exploitation, sur la diminution des indemnités des élus. Effectivement, des économies ont été faites sur 2015 au titre du temps passé puisque nous y avons passé un peu moins de temps malgré ce que nous avons été amenés à faire. A partir du 1^{er} janvier 2016, ces indemnités vont être soumises à charges sociales. Considérez que les indemnités qui étaient les vôtres jusqu'à aujourd'hui à hauteur de 18 points par journée multipliés par 6.23, donc environ 112 € d'indemnités journalières, sont désormais du brut. Vous aurez donc une diminution de 18%. La loi de finances 2015 a supprimé la dérogation que nous avions et considère que les indemnités de temps passé pour mandat de Chambre sont à assimiler à du salaire. Nous étions jusque-là soumis à la CSG et au RDS, nous aurons désormais toutes les autres parts de cotisations, sauf la retraite. Le décret d'application n'est paru que le 28 décembre 2015, donc ceci s'applique à partir du 1^{er} janvier 2016. Pour la Chambre d'agriculture, cela va coûter 1,5 fois le montant de cette année, et, pour les élus, ce sera 20% de moins. Ce qui est loin d'être neutre ! Nous avons terminé cette partie, je vous remercie.

Compte-rendu d'activités 2015

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Nous allons poursuivre avec le compte rendu d'activités 2015. Je laisse la parole aux responsables des départements.

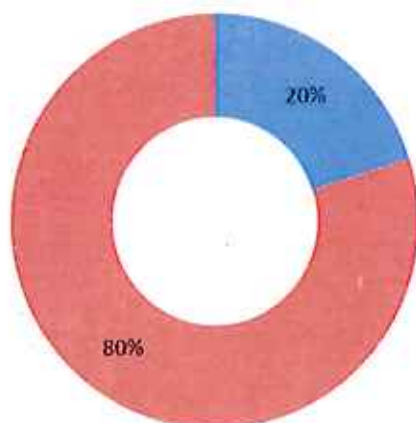
Monsieur Arnaud Thevenier,

Bonjour à tous. Denis Legrand, Alain Maire-Amiot et moi-même allons vous faire une rétrospective de l'année 2015, un bilan par département opérationnel, de manière à prendre les grands événements qui retracent l'activité essentielle de votre Chambre d'agriculture en 2015. Vous retrouverez tous les détails dans les documents que vous avez dans vos pochettes. Nous terminerons par quelques éléments de perspectives pour l'année 2016.

Bilan CTEE 2015

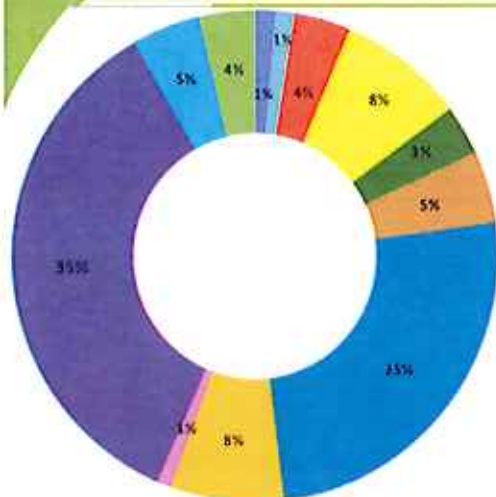


Réalisation 2015 clients prestation



- Agriculteurs et OPA
- Collectivité, BE, ...

Répartition des réalisations - prestations CTEE 2015



- Cartographie
- Conseil juridique
- Cours d'eau
- Diagnostic agricole "eau"
- Diagnostic énergétique
- Diagnostic territorial agricole
- Eau potable
- Etude d'impact sur l'agriculture
- Méthanisation
- Suivi épandage boues STEP & cendres
- Animation groupes & accompagnement ASA
- Accompagnement projets territoriaux

Bilan CTEE 2015



- +15% pour les conventions/2014 (+24 k€)
- Montant prestations équivalent à 2014, sans obtention de gros marchés d'études
- Atteinte à 97% des objectifs (prestations & conventions)
- Réalisation des objectifs tenue par chaque équipe
- Des « locomotives » : boues, captages
- Mobilisation des équipes CTEE pour la PAC



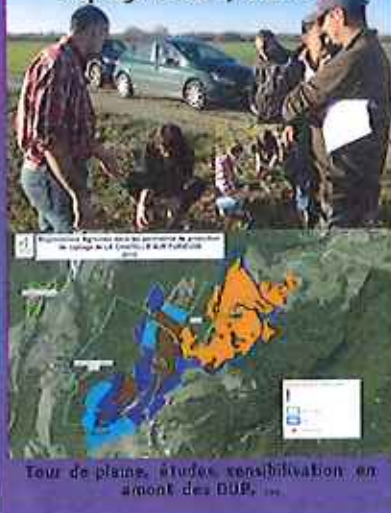
De belles réussites CTEE



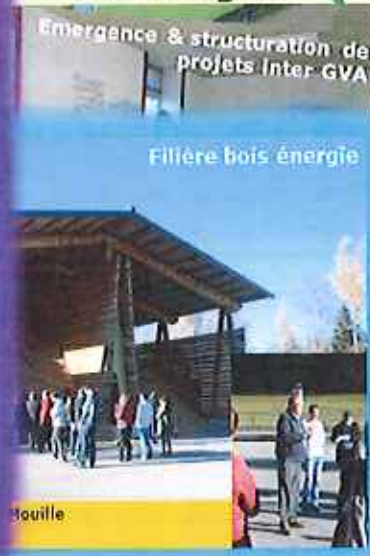
- Réalisation de la 1^{ère} étude agricole PLUI à l'échelle intercommunale - CC Pays de Salins
- Lancement prestations cartographie A0, conseil juridique, cours d'eau & vulnérabilité grands prédateurs, assistance secrétariat ASA
- GVA : maintien des temps d'animation
- Opérations pilotes : conduite de diagnostic sur la coopérative de Bief du Fourg, émergence de projets avec les GVA de la Plaine
- Méthanisation : étude projet du CFPPA Nancy, aboutissement accord agriculteurs/Dole Biogaz
- Captages : forte présence, innovation dans les actions (ferme ouverte, ...)
- Renforcement et/ou développement partenariats



Actions sur les périmètres de captage d'eau potable



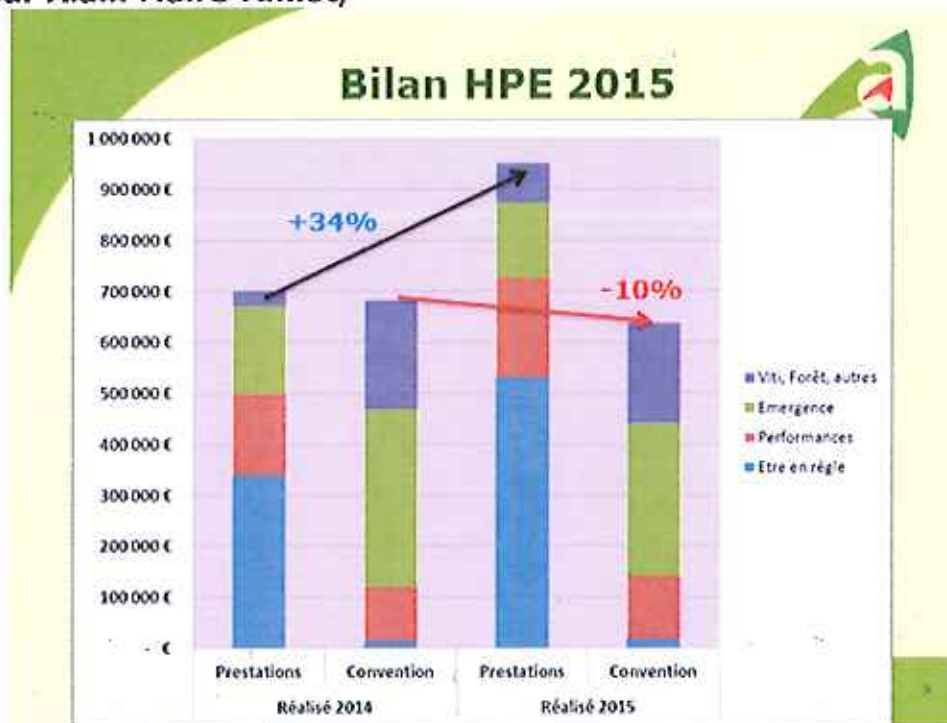
Émergence & structuration de projets Inter GVA



Monsieur Dominique Chalumeaux,

Je vous remercie. Je voudrais féliciter les très bonnes relations que nous entretenons avec les élus locaux. Je remercie Monsieur Bernard Mamet, président de l'association des maires du Jura, d'être parmi nous. Nous avons de plus en plus d'actions avec les communes, avec les communautés de communes et les syndicats. Nous nous félicitons du travail au bénéfice des habitants du Jura, ainsi qu'avec la Fédération des chasseurs dont le président, Monsieur Christian Lagalice, est présent ce matin.

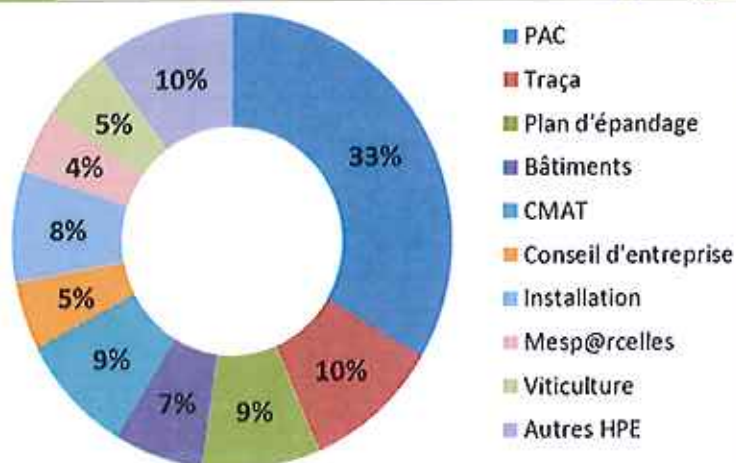
Monsieur Alain Maire-Amiot,



Bilan HPE 2015

- Progression de **+ de 34% des prestations** (260 197€), dont une forte progression pour la PAC
- Baisse de **10% des conventions** (- 60 k€)
- Atteinte de **97% des objectifs**
- **Des « locomotives »** : PAC, ATE, PE, installation, contrôle machine à traire

Bilan HPE 2015



De belles réussites HPE

- **PAC** : chiffre d'affaires et clients X 2, mobilisation de toutes les équipes
- **ATE** : maintien de l'activité avec des nouveaux enjeux
- **Installation** : mise en place du nouveau dispositif (PAI, PE, ...), journées installation et transmission
- **Modlait** : augmentation des laiteries, reconnaissance et partenariat, mais crainte sur la pérennité du dispositif
- **Mesp@rcelles** : partenariat avec Terre Comtoise et maintien des abonnements

De belles réussites HPE

- **Bâtiments** : compétences sur expertises et séchage, développement des diagnostics effluents
- **Formations** : bonne présence de l'équipe « projet »
- **Nouvelle action VITI** avec FAM
- **Forêt** : création de la fruitière, fort développement des ASA
- **CFE** : 565 formalités (+15%)

Agriculture Biologique

Grandes Cultures

Enquête culture régionale
Expérimentations
Reliquats azotés
Tours de plaine



Elevage

Lancement groupe de santé BIO
Formation Coûts de Production
Groupe suivi conversion



Viticulture

Expérimentations
Buletins Jura Vigne
Groupe d'échange bio
Porte ouverte - 30 juillet, JM
PETIT- Pupillin



Maraîchage

Tours de parcelles
Formation machinisme avec Geoffroy GAVIGNET
Animation Groupe Permaculture



Monsieur Denis Legrand,

Pour le département Ressources, pas de graphique, vous avez tous les détails des chiffres dans le document papier.

De belles réussites MRSG

- Evolution téléphonie + internet vers téléphonie illimitée et fibre optique, sans surcoût
- Vigilance sur toutes les charges avec rattrapage de certains indûs
- Mise en place de nouveaux serveurs et process de sauvegarde des données, en cohérence régionale
- Remplacement du comptable en prolongeant un contrat d'apprentissage, en CDD et nouvelle répartition des missions



De belles réussites MRSG

- Délais comptables, fiscaux, sociaux... tenus avec 1 mois de moins pour clôturer
- Répartition des charges de l'ASIAJ plus cohérente
- Mise en route au 01-01-2016 d'Octagri, nouvel outil de Gestion Relation Client
- Changement de Mutuelle Santé au 01/01/16, pour une économie en 2016 et une harmonisation régionale
- 161 contrats d'apprentissage (+16%)





Globalement, ce qui a moins bien fonctionné en 2015

- Démarrage tardif des appels à projets **PPE, PMBE, PVE, aménagements pastoraux**
- **Report ou transfert d'actions** : Flash culture, AGRILocal, transfert « démarche qualité » vers JCE sur audit CBPE
- **Moyens matériels** : report installation de matériels actifs réseau sur le serveur, délai de prise en main du logiciel métier « boues », report salle visioconférence,
- **Gestion en flux « tendu »** des travaux opérationnels à réaliser
- **Suivi des autres dossiers** pendant la période d'accompagnement PAC

15



Perspectives 2016

- Préparer **fusion des fonctions supports**
 - ✓ Etude des besoins
 - ✓ Etude des processus internes
 - ✓ Affectation des moyens
- Installer les moyens de **visio-conférence** (matériel et salle) sur Lons
- **Migrer la paie** sur outil régional et préparer l'arrivée de **nouveaux outils régionaux** (compta, congés, ressources...)
- **Conforter nos pratiques** ayant permis de gagner 1 mois de délai pour clôturer la comptabilité et conserver la qualité

20



Perspectives 2016



- **Conforter nos positions de leader**
 - ✓ **Accompagnement PAC** : toujours forte implication, dispositif calé sur 850 dossiers
 - ✓ **Installation** : progression des installations, développement du suivi
 - ✓ **Suivi agronomique boues de stations d'épuration** : prendre de nouveaux marchés sur les digestats
 - ✓ **Eau potable** : valoriser nos compétences sur les nouveaux captages prioritaires & innover

21



Perspectives 2016



- **Répondre à de nouveaux besoins**
 - ✓ Mise en place d'**AGRILEAN**,
 - ✓ Réalisation de **diagnostics agricoles PLUi**
- **Se positionner sur des enjeux d'avenir**
 - ✓ Développer **l'agroécologie**, incluant l'AB, la prise en compte des enjeux biodiversité, ...
 - ✓ Agir en faveur adaptation/atténuation du **changement climatique**
 - ✓ Contribuer au **développement local des territoires** en lien avec les CC

22

Perspectives 2016



- **Construire de nouveaux partenariats**
 - ✓ Nouvelles **organisations régionale et départementale**
 - ✓ Evolution des **financements** :
Conseil départemental, Conseil régional, CC
- **Communiquer sur nos savoir-faire**
 - ✓ Journée « Bâtiments »
 - ✓ Salon « Tech & Bio »
 - ✓ Mise en place d'une lettre aux élus des collectivités

23

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Je vous remercie. Il était important de pouvoir vous faire un compte-rendu précis de toutes ces activités extrêmement diversifiées qui ont beaucoup évolué au cours du temps. A l'époque de la présidence de Gérard Bailly, je suppose qu'il se faisait déjà un peu de travail avec les collectivités. C'est un secteur qui monte en puissance, sur les enjeux liés à l'occupation de l'espace, liés à la protection des ressources en eau, etc.

Présentation du projet de pôle élevage jurassien

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Nous allons aborder le sujet du projet pôle élevage Jura. Je vais demander à Michel Cêtre de nous faire la présentation. Je vous l'avais annoncé au mois de novembre, une réflexion a germé au cours de l'année 2015 entre le président de Jura conseil élevage, le président de Jura bétail, le président du Groupement de défense sanitaire et moi-même, pour envisager l'évolution de notre organisation autour des structures de l'élevage, pour travailler sur la thématique de l'accompagnement des éleveurs dans un contexte réglementaire évolutif, sur le contexte économique que traverse l'élevage français et sur les enjeux liés aux perspectives des différentes organisations professionnelles qui vont être plus ou moins toutes aspirées par une organisation régionale. Il y a effectivement des choses à faire au niveau régional mais, toutes les fois que l'on peut privilégier la proximité, je pense qu'il faut le faire. C'est dans cet état d'esprit que s'inscrit cette démarche. Michel Cêtre va vous présenter ce projet et l'état des lieux actuel.

Monsieur Michel Cêtre,

Je vous remercie Monsieur le président. Bonjour à tous et à toutes. Je représente la Chambre d'agriculture dans les discussions avec Dominique Chalumeaux. Il y a plusieurs raisons qui ont mené à cette réflexion, la première, qui en a été également le déclencheur, c'est qu'une nouvelle réglementation va voir le jour autour de la génétique en France. L'Europe a décidé que cette réglementation, qui était nationale et qui répondait à des problématiques de directives européennes, allait devenir un règlement européen qui s'appliquera à tous les états. C'est donc une uniformisation du dispositif génétique européen. Le vote aura lieu certainement au mois de juin. A l'arrivée il restera tout de même quelques subsidiarités pour les états, ce qui fait que l'application ne sera pas forcément tout à fait identique pour chaque pays. La volonté est de faire un marché unique, c'est-à-dire de supprimer tous les dispositifs d'états qui faisaient du protectionnisme, encore nombreux dans le cadre de la génétique, c'est le libre marché des semences au niveau européen. De manière plus prospective, il y a l'idée d'une génétique européenne qui puisse être, demain, plus efficace vis-à-vis du géant nord-américain, puisque 88% de la génétique mondiale est nord-américaine, donc Etats-Unis et Canada. L'Europe est à 6 ou 7% aujourd'hui et elle se fait même rattraper par la Nouvelle-Zélande ou l'Australie. Nous avons donc une vraie difficulté. Nous sommes très riches de notre génétique en France, surtout avec la diversité de nos races, mais la difficulté est qu'elle n'est pas suffisamment efficace, surtout au niveau du marché mondial. C'est l'élément déclencheur mais ce n'est pas la seule raison qui a amené le président de Jura bétail, le Président du Groupement de défense sanitaire, Dominique Chalumeaux et le Président de Jura conseil élevage à échanger. La vraie question est : quelle organisation, demain, en matière d'élevage et d'accompagnement aux éleveurs ?

Pourquoi un rapprochement de nos organisations ?

- ✓ Anticiper la baisse du nombre d'éleveurs et répondre aux attentes de la nouvelle génération
- ✓ Améliorer significativement notre qualité de service (conseil global, innovation)
- ✓ Développer la compétitivité et la performance de notre organisation (mutualiser, développer des synergies, réduire le coût d'accès aux services)
- ✓ Anticiper la baisse des crédits publics

Que souhaitons nous faire ?

- ✓ Apporter de la valeur ajoutée sur toutes les exploitations
- ✓ Partager la génétique que nous créons avec le monde entier
- ✓ Garder un esprit mutualiste, d'équité, de transparence pour que nous soyons utiles à tous les éleveurs
- ✓ Maintenir durablement un centre de décision sur le territoire jurassien
- ✓ Agir avec les autres acteurs du territoire et rester ouverts aux partenaires

Quelles seront nos principales missions ?

- ✓ Apporter un conseil global à tous les éleveurs dans les domaines de :
 - la reproduction
 - l'alimentation
 - le sanitaire
 - la génétique
 - la conduite de projets
- ✓ Assurer la veille sanitaire et conduire des programmes collectifs de lutte et d'amélioration sanitaire
- ✓ Organiser et valoriser la collecte des données

Quelles seront nos principales missions ?

- ✓ Mettre à disposition un service reproduction complet
- ✓ Encourager la formation des éleveurs
- ✓ Conduire le programme de sélection de la race Montbéliarde
- ✓ Commercialiser des semences et des reproductrices jurassiennes

Les principes de la future organisation

- ✓ Fonctionnement en coopérative agricole basé sur le mutualisme et la démocratie
- ✓ Place importante à l'engagement et à l'implication des professionnels
- ✓ Adhésion libre des éleveurs pour tout ou partie des activités
- ✓ Construction pas à pas en fonction des contraintes rencontrées

Objectif : avoir un projet abouti fin 2016

Ce que nous voulons mettre ensemble



JURA CONSEIL ELEVAGE

- Contrôle de performance
- Conseil en élevage
- Appui aux filières

JURA BETAIL

- Mise en place de semences et services annexes
- Sélection de la race Montbéliarde
- Commercialisation d'animaux d'élevage

Ce que nous voulons mettre ensemble



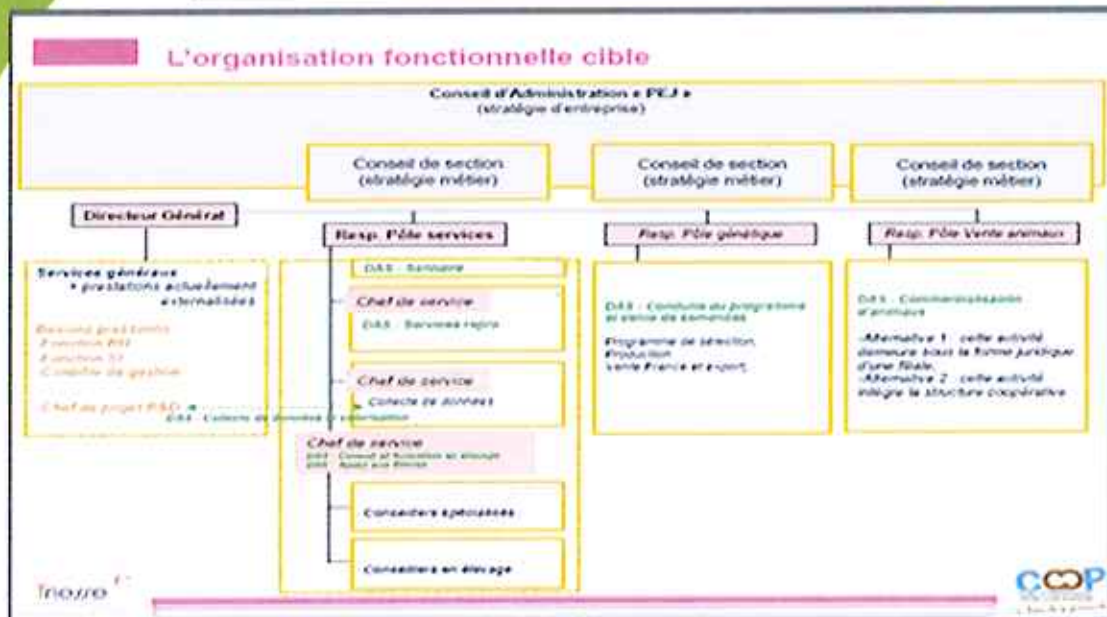
GDS DU JURA

- Veille sanitaire sur le Jura
- Programmes sanitaires collectifs

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA

- Conseil bâtiment
- Contrôle machine à traire
-

L'organisation fonctionnelle cible



Monsieur Dominique Chalumeaux,

Merci Michel. C'est un projet ambitieux. Historiquement, à chaque fois qu'il y avait un service à rendre, on créait une structure agricole. C'est pour cela qu'il doit y avoir encore entre 30 ou 40 organisations professionnelles agricoles dans le Jura. Là, on pense qu'il nous faut procéder à un certain nombre de « remembrements » autour du thème de l'élevage, au vu du contexte que traverse l'élevage français et, plus localement aussi, compte tenu des enjeux d'avenir de nos structures agricoles et du maintien de l'élevage dans notre département, dont on sait que, dans certaines zones, il est particulièrement menacé. Nous devons tout faire pour réduire le coût de l'accompagnement des éleveurs car, si leur nombre diminue, ainsi que leurs moyens, leurs besoins augmentent. Nous avons la chance d'avoir ce matin parmi nous les trois présidents des structures qui ont été citées. Si vous souhaitez prendre la parole, n'hésitez pas. Auparavant, y a-t-il des questions quant à l'intervention de Michel Cêtre avant qu'il ne parte, puisqu'on l'attend à Paris au salon de l'agriculture ? S'il n'y a pas de question, je donne la parole à Jean-François Saillard, président de Jura bétail.

Monsieur Jean-François Saillard,

Merci Dominique de me donner la parole. Je souhaiterais juste rajouter, à la présentation très complète de Michel Cêtre, que les quatre présidents s'entendent bien et ont un bon relationnel pour démarrer quelque chose ensemble, ce qui n'a pas toujours été évident, pour ceux qui ont connu ce qui s'est passé dans le département il y a 30 ans. Il ne paraissait pas évident de rassembler l'ensemble de l'élevage au niveau d'un même pôle.

Aujourd'hui, je vous confirme qu'il y a une volonté de construire ensemble, ceci pour tous les éleveurs, d'où qu'ils viennent, quels qu'ils soient et quelles que soient les espèces, puisque la partie Groupement de défense sanitaire en regroupe l'ensemble. Le but n'est pas d'isoler les uns ou les autres mais de véritablement construire ensemble, en laissant la porte ouverte à tous. Je le précise puisque, aujourd'hui, il y a quatre organisations et d'autres organisations souhaiteraient peut-être venir nous rejoindre. Je pense notamment à Montbéliard sélection qui a participé à une réunion pour construire avec nous. Ceci ne s'est pas fait dans un premier temps mais ils savent que nous sommes à l'écoute puisqu'ils nous ont envoyé un courrier en ce sens. La volonté est donc véritablement celle de construire ensemble. J'ajoute à ce qu'a dit Michel Cêtre que nous devons être des visionnaires, nous devons regarder devant nous, en tant que responsables professionnels, par rapport à la diminution du nombre d'agriculteurs et l'érosion qu'il y a eue depuis les années 1970 et qui est pharaonique, pour essayer de répondre véritablement à leurs demandes. Comme l'a dit Michel Cêtre, l'évolution de la réglementation est plus quelque chose qui est arrivé en même temps, qui est en cours de finalisation mais ce n'est pas le seul élément qui a fait que nous avons souhaité construire quelque chose ensemble.

Monsieur Rémy Guillot,

Pour le Groupement de défense sanitaire, je voudrais juste rappeler, pour le côté sanitaire, que nous avons fait le choix d'inclure la totalité de nos services, même les délégations que nous confie l'Etat via notre organisation régionale. Mon message, pour rassurer les éleveurs, c'est que nous ne laisserons personne sur la touche, les éleveurs de toutes les productions et de toutes les espèces seront accompagnés avec des services qui vont être développés. Je souhaite également rassurer les salariés en leur disant que personne ne sera laissé sur le côté de la route lors de la construction et que nous aurons besoin de tous, avec des services et des besoins différents.

Monsieur Yoann Bernard,

Pour Jura conseil élevage, nous avons fait le constat de ce règlement européen qui nous imposait certaines choses, mais, avec les quatre autres présidents, nous voulions prendre à bras-le-corps cette nouvelle réglementation européenne et construire quelque chose qui soit en adéquation pour le Jura. Nous ne voulons surtout pas faire une « bulle » autour du Jura, donc nous enfermer. Nous avons besoin de tous nos partenaires-métiers à l'extérieur et au niveau national. J'insiste également sur le fait que c'est pour tous les éleveurs, qu'ils soient « Jura Bétail » ou pas, c'est très important. Le projet se fera également en adéquation avec nos partenaires locaux du territoire.

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Je vous remercie. Pour nous, Chambre d'agriculture, nous devons bien intégrer l'idée que la construction du projet doit aboutir, pour la fin de l'année, à quelque chose de structuré. Nous aurons d'ici là à discuter et peut-être à décider lors de la session d'automne sur les services que l'on transfère à cette nouvelle structure puisque, pour l'ensemble des quatre acteurs concernés, trois vont fusionner et vont disparaître juridiquement au sein de cette nouvelle structure. La Chambre d'agriculture, compte tenu de son périmètre d'activités, ne peut se fondre en global dans ce nouveau schéma, dans cette "a priori" nouvelle coopérative. Nous allons donc transférer des activités et des agents.

Nous avons donc encore quelques mois pour y travailler. Nous avons identifié de manière assez précise le service bâtiment et les machines à traire. Il y aura éventuellement d'autres évolutions. Je précise que le document que vous avez n'est plus la bonne version, nous l'avons corrigé à l'occasion du conseil d'administration du Groupement de défense sanitaire et de Jura conseil élevage. Je ne sais pas si Jura bétail a apporté d'autres modifications, mais je vous fais confiance sur les corrections apportées, nous n'avons matériellement pas le temps d'en faire la lecture aujourd'hui. Je vous demande simplement une version définitive avant l'envoi aux éleveurs. Y a-t-il d'autres questions à ce stade ?

Le sujet de l'élevage a toujours été un sujet extrêmement sensible dans le Jura. De grosses divisions ont existé dans le passé mais elles se sont apaisées au fil du temps. Nous devons être capables de dépasser les vieilles querelles, sachant que c'était même plus que cela à l'époque ! Toute la raison d'être de ce projet et son originalité tiennent essentiellement au fait d'avoir, sur le Jura, une coopérative Jura bétail de création génétique et de mise en place qui est connue à l'échelle de la planète et que beaucoup nous envient. Je ne vois donc pas pourquoi nous ne capitaliserions pas là-dessus en termes de proximité pour nous renforcer mutuellement. Frédéric Perrot va ajouter quelques mots.

Monsieur Frédéric Perrot,

J'ai moins participé au projet, mais je suis complètement d'accord. Je voudrais surtout insister sur le fait que le Jura et le Doubs sont un peu dans un microcosme à l'heure actuelle par rapport à l'élevage français, en termes de prix -et tant mieux- pour la partie AOC. Mais, pour le restant -la zone lait standard- dont je fais partie, il y aura des évolutions. On n'est pas encore en capacité de les déterminer complètement, mais on voit bien qu'on s'achemine vers un avenir qui, pour l'instant, n'est pas connu. Si les prix continuent dans cette direction, ce n'est pas réjouissant et je pense que nous avons l'impérieuse nécessité et obligation de tout faire si on veut garder encore demain une responsabilité agricole laitière en lait standard et, par ailleurs, économique. Il faut que toutes les organisations se mettent en ordre de marche pour essayer de favoriser ce maintien par une optimisation. Nous avons le devoir de nous poser les bonnes questions pour les cinq à dix années qui arrivent car, de plus en plus de personnes sont très interrogatives sur le maintien de telle ou telle structure.

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Merci Frédéric. Y a-t-il d'autres interventions ? Je suppose que votre silence vaut approbation... Je vais vous présenter mon discours d'actualité.

Discours d'actualité de Monsieur Dominique Chalumeaux, président de la Chambre d'agriculture du Jura

Monsieur le préfet, Messieurs les parlementaires, Monsieur le vice-président du Conseil départemental, Mesdames, Messieurs les élus, Messieurs les directeurs départementaux, chers collègues, chers amis, nous nous retrouvons peu de temps après notre dernière session et le contexte difficile que je vous avais alors décrit n'a pas changé !

Si notre pays semble avoir retrouvé un peu de paix intérieure après les événements tragiques qui l'avaient endeuillé, la situation de l'agriculture se détériore, elle, jour après jour.

Dans ce contexte, rappelé par les très nombreuses actions syndicales, jusque dans les travées du salon, notre session de ce matin, Monsieur le préfet, sera l'occasion, une fois de plus, de vous alerter, de vous solliciter, pour relayer les demandes que nous exprimons à notre ministre.

Mais auparavant je souhaite balayer rapidement l'actualité récente de notre institution.

Évolution plus que notable, nous avons le 18 décembre, comme prévu, procédé à la fusion des Chambres régionales d'agriculture de Bourgogne et de Franche-Comté, fusion effective depuis le 1^{er} janvier 2016. C'est la première pierre dans l'édification de notre future organisation que je vous avais présentée en détail. Le bureau est installé et le directeur, Monsieur Jean-Luc Linard, notre ancien DRAAF, a pris ses fonctions ce 22 février. Il reste un travail très important à réaliser pour rapprocher nos deux anciennes organisations. C'est le schéma d'organisation de l'ex-Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté qui a été retenu comme le plus pertinent avec, aux côtés des comités d'orientations, quatre services dédiés, une dizaine de pôles spécifiques et des collaborations étroites avec les Chambres départementales.

Nous nous dirigeons vers un fonctionnement sur deux sites, Valparc et Bretenière, l'un ou l'autre n'offrant pas la capacité d'accueillir l'ensemble des agents, 50 aujourd'hui. De plus, le transfert d'ici la fin de l'année des fonctions supports et des fonctions ressources nous amène à envisager notre organisation en tenant compte des personnels attachés à ses missions. Rien n'est arrêté à ce stade.

Les comités d'orientations vont être installés, les chefs de service viennent d'être nommés, les actions vont pouvoir démarrer. Il reste beaucoup à faire avant de pouvoir se sentir chez soi tant sont grandes les différences. Mais le train est lancé et rien ne va pouvoir l'arrêter.

Je tiens à féliciter Monsieur Alain Maire-Amiot, qui a été nommé chef du service « Filières » de cette toute nouvelle Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté. Un grand bravo, Alain, pour avoir réussi à t'imposer à un poste convoité et au périmètre étendu. Tu vas, bien entendu, nous manquer, mais il était aussi important, je pense pour nous, de pouvoir compter sur un jurassien au cœur de ce nouveau dispositif régional.

Nous vous avons présenté tout à l'heure le compte financier.

Au même instant l'an dernier, nous avons dû voter un budget modificatif en raison, Monsieur le préfet, de votre refus de valider notre budget initial qui ne tenait pas compte de la baisse de 2% de taxe additionnelle sur le foncier non bâti.

2015 s'annonçait donc difficile : baisse de 50 000 € de dotation, résultat 2014 déficitaire de 236 000 €, provision de près de 300 000 € pour congés payés et, enfin, un prélèvement de 101 000 € sur notre fonds de roulement. Autant d'éléments qui ont gravement fragilisé notre bilan, ramenant notre fonds de roulement à 66 jours. Nous avons, dès lors, mis tout en œuvre pour retrouver l'équilibre après trois exercices déficitaires.

Grâce aux efforts de tous, nous pouvons être satisfaits du résultat bénéficiaire de près de 93 000 €.

Notre trésorerie s'améliore également et nous voyons le spectre de la barre fatidique des 60 jours de fonds de roulement s'éloigner à nouveau.

Monsieur le préfet, nous ne vous créerons pas de travail supplémentaire.

Je renouvelle mes remerciements à l'ensemble des personnels qui, ayant pris la mesure de la situation, a appliqué à la lettre les décisions des élus et réalisé des gains de productivité inégalés, nous l'avons vu en particulier à l'occasion de la campagne PAC.

Nous apprécions à sa juste valeur ce résultat positif qui nous redonne un peu d'oxygène, mais nos craintes sont toujours aussi vives sur l'équilibre durable de nos ressources. Par conséquent, le budget 2016 a été travaillé avec la même rigueur et préparé très en amont. Ainsi, nous avons accueilli avec satisfaction la décision du ministère de surseoir à une nouvelle baisse de dotation, qui était programmée, de 56 000 € également, tenant compte de la crise agricole, demande portée au niveau national depuis de longs mois. Le partenariat avec le Conseil départemental, au travers du Pacte agricole, a été étudié dès cet automne, en tenant compte des conséquences de la loi NOTRe.

Nous remercions le président du Conseil départemental et ses services d'avoir mis tout en œuvre pour permettre la poursuite de cette politique dans un contexte budgétaire très difficile.

Mais, pour 2017, beaucoup d'incertitudes demeurent sur ce partenariat. La poursuite des actions de développement agricole engagées ne pourra s'effectuer que dans le cadre d'une convention avec le Conseil régional. Cette année sera donc une année transitoire durant laquelle un travail de sensibilisation devra être conduit auprès des conseillers régionaux, pour mettre en évidence les enjeux d'appui en faveur du développement économique de nos territoires jurassiens. Dans un premier temps, une visite de terrain est en cours d'organisation avec le Conseil départemental pour expliciter les projets accomplis ces dernières années avec le Pacte agriculture Jura aux nouveaux conseillers élus.

Par ailleurs, le financement des actions forestières, au sein du plan pluriannuel régional de développement forestier, touche à son terme. Avant qu'un nouveau schéma régional ne soit arrêté, une nouvelle mission d'enquête sur l'utilisation de la taxe forêt vient d'être ordonnée. Véritable serpent de mer, cette enquête nous verra accueillir, ici même, deux inspecteurs du CGAER. C'est tout sauf un hasard.

S'ils viennent dans le Jura, ils seront bien reçus et vous pouvez compter sur moi pour leur en mettre « plein la vue », tout à la fois sur nos actions propres à la Chambre d'agriculture, et sur notre collaboration avec les autres acteurs forestiers. Le Jura est un cas d'école unique au niveau national, dont nous pouvons nous enorgueillir. Il faudrait d'ailleurs s'en inspirer en haut lieu. Hélas, une fois de plus, le risque de nous voir subtiliser les 25% de taxe additionnelle sur le foncier non bâti non affectée à des missions reconnues d'intérêt ou d'utilité formellement forestière est réel. Cette part représente 4,8 millions d'euros au niveau national, dont près de 250 000 € rien que pour notre département.

C'est une nouvelle épée de Damoclès contre laquelle je suis mobilisé au premier chef, compte tenu de ma responsabilité nationale sur ce dossier, et je veux publiquement remercier Jean-Michel Bourg pour son soutien aux Chambres d'agriculture, soutien plus qu'appuyé jusque dans les instances du CRPF et au CNPF. Par conséquent, nos efforts de gestion doivent s'inscrire dans la durée et tenir compte du contexte économique dans lequel nous évoluons. Nos équipes se transforment et adoptent une attitude d'offre de prestations beaucoup plus affirmée, que ce soit auprès de nos ressortissants historiques ou, plus récemment, auprès des collectivités qui ont des besoins grandissants, comme vous avez pu le voir.

Nous optimisons notre fonctionnement et recherchons toutes les pistes d'économie.

Nous sommes convaincus, aussi, que cela passera par de nouveaux accords sociaux, conviction et détermination qui, pour l'instant, se heurte au refus des organisations syndicales de salariés.

La loi d'avenir, qui impose d'harmoniser les conditions d'emploi à l'échelle des nouvelles régions, le transfert des agents en charge des fonctions supports aux Chambres régionales ajoutent au sentiment d'insécurité ressenti par nos collaborateurs et nous en sommes bien conscients.

Pour autant, je réitère les propos que j'ai tenus il y a trois mois : il ne s'agit pas seulement de revenir sur les acquis de 2000, mais bien de transformer ces acquis en dispositif d'avenir intéressant pour les salariés et supportable pour l'employeur. Nous souhaitons avant tout protéger l'emploi car, sans collaborateur, les Chambres n'existent pas. Et le travail ne manque pas, comme en témoigne l'énoncé des principaux dossiers que je souhaite rapidement évoquer mais que vous avez pu également vérifier au travers des comptes rendus d'activité.

Je vous propose de commencer par la conjoncture agricole, mais je vous renvoie à la note qui est dans vos dossiers, je ne m'étends pas sur le constat, tout le monde le connaît !

Simplement vous dire qu'à ce stade, tous ces éléments de conjoncture rendent les trésoreries des exploitations exsangues et remettent en cause la pérennité même de nombreuses exploitations de notre département, ce qui est sans précédent. On constate, par conséquent, des difficultés à notre niveau pour finaliser des installations, des plans de modernisation, en particulier en système hors Appellation d'Origine Protégée et les projets de modernisation sont difficiles, voire impossibles.

Très grave, la cessation de la production laitière est souvent envisagée, voire étudiée et décidée.

Elle entraînera une réduction des points de collecte avec, à terme, le risque de délocalisation de la production, et surtout des outils de transformation. Dans tous les cas, l'agrandissement est souvent une échappatoire. Il crée des tensions sur le foncier, les temps de travail et rend au fur et à mesure la transmission des exploitations plus délicate.

Dès l'été, pour parer à la crise de l'élevage, le gouvernement a décidé un plan de soutien qui a été mis en place, avec, comme mesure principale, le FAC (fonds d'allégement des charges). Pour notre département, sous contrôle de l'administration, ce sont 176 dossiers éligibles pour 530 981 €, soit 3 000 € d'aide en moyenne par dossier. Je crois que c'est de l'ordre de 30 ou 40% par rapport au montant qui était éligible au départ, sachant qu'il y avait un stabilisateur. Ce sont aussi 7 dossiers CUMA pour 11 579 €. Il faut ajouter à cela les enveloppes des mesures fiscales, sociales et bancaires.

De nouvelles mesures de soutien ont été annoncées fin janvier : enveloppe supplémentaire au FAC, baisse et report des cotisations MSA, prolongation de l'année blanche et des indemnités liées à la fièvre catarrhale ovine. Il est enfin prévu un troisième versement de trésorerie remboursable, ATR, sur les aides couplées, les aides à l'agriculture biologique, les MAEC et les assurances récolte, avec paiement on l'espère avant la fin du mois d'avril.

Malgré tout, le compte n'y est pas. Nous devons accompagner toutes les exploitations en difficulté pour les aider à trouver des solutions intermédiaires, voire structurelles, en attendant des jours meilleurs. Souhaitons une très bonne année climatique en 2016.

Je ne peux me résoudre, en tant que président de la Chambre d'agriculture, à laisser des producteurs dans l'impasse, et nous devons nous organiser à partir du conseil de l'agriculture jurassienne, comme nous l'avons fait l'autre soir, pour rechercher des solutions. Toutes les marges de manœuvres doivent être étudiées. Cela passe bien sûr par des aides ponctuelles, mais aussi et surtout, par du refinancement, de l'échelonnement, des reports d'investissements et de la recherche d'économie ou d'optimisation poussée sur des itinéraires techniques simplifiés et économes en intrants.

Je ne voudrais pas rester sur une note trop négative à cette partie de mon propos et évoquer quelques opportunités à explorer ainsi que des pistes de développement :

- La tentation est grande pour les producteurs laitiers de plaine, quasiment tous dans la zone AOP, et avec la présence de plusieurs fruitières (Chevigny, Ounans, La Ferté, Pleure, ...) de rejoindre cette filière. Cette orientation possible doit être étudiée avec la plus grande rigueur, tant seraient lourdes les conséquences de conversions massives et non organisées.
- Le réseau d'irrigation collectif performant réalisé récemment et des opportunités qu'offre la sécurité en eau sur des cultures à forte valeur ajoutée comme le maïs semence doivent être là aussi étudiés.
- Nous sommes en zone AOP Volaille de Bresse et la filière cherche de nouveaux producteurs.
- En viticulture, il y a des opportunités pour planter de nouvelles surfaces. Les stocks sont au plus bas et la demande est là. Le dynamisme viticole jurassien n'est plus à démontrer, avec la présence de coopératives qui cherchent à renouveler leurs producteurs.
- La demande en produits locaux est affirmée tous les jours en circuits courts.

- Parmi toutes ces pistes, la conversion à l'agriculture biologique est la plus prisée. Actuellement dans le Jura, l'agriculture biologique c'est 13 450 hectares, soit 6.4% de la SAU. Le nombre de conversions progresse fortement. Elles ont doublé entre 2014 et 2015 (28 en 2015 contre 14 en 2014). Ceci est accentué par la baisse des prix sur les céréales, la viande et le lait standard, et par l'augmentation des aides à l'AB. La Chambre d'agriculture du Jura y met des moyens importants depuis de nombreuses années. Pour autant, nous restons vigilants sur la capacité des filières à valoriser ces productions nouvelles, à se reconverter dans les meilleures conditions et à ne pas opposer deux types d'agriculture et d'agriculteurs.

Cette conjoncture agricole est aggravée par les procédures administratives toujours plus complexes et plus nombreuses. J'en arrive, ici, aux dossiers d'actualité, dont la PAC reste un enjeu majeur.

En 2015, la campagne PAC a été calamiteuse dans son déroulement et n'est toujours pas aboutie. Notre administration départementale n'est pas en cause, d'ailleurs nous nous étions organisés ensemble pour mettre en place un dispositif d'accompagnement des agriculteurs. 99.5% de télé-déclarations ont été réalisées en 2015. La Chambre d'agriculture a accueilli 1 136 exploitants sur 1960 dossiers. Depuis, c'est le chaos le plus total !

Les outils pour l'instruction des dossiers sont arrivés au fur et à mesure. Derniers événements en date, depuis le 20 janvier, l'Agence de services et paiements réalise dans le département les visites de terrain pour résoudre les problèmes liés au prorata des surfaces. Pour tous les demandeurs, la vérification des surfaces non admissibles a été ouverte sur Télépac début février et les erreurs relevées devaient être corrigées manuellement et transmises par courrier en DDT avant le 28 février. Nous avons dû mettre en place un service d'appui pour répondre aux agriculteurs désarmés face à une telle complexité (des centaines de lignes par dossier). Il reste à l'administration, encore à cette date, à instruire les SIE et à déterminer au final les surfaces admissibles au DPB. La campagne PAC 2015 n'est donc pas soldée et nous allons engager la campagne 2016. Dès maintenant, nous la préparons. Or, ça commence mal. Nous ne pourrons pas utiliser notre logiciel Mesp@rcelles pour la préparation des dossiers en amont. Quand je vous disais à notre dernière session que je m'attendais au pire..., et nous ne sommes qu'au début.

Comme l'an dernier, la Chambre d'agriculture accompagnera les agriculteurs avec le même dispositif qui mobilisera encore une fois près de 30 agents sur les 5 semaines que dure la campagne.

Concernant le plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations agricoles, le PCAEA remplace les PMBE, PPE et PVE. Il est de nouveau lancé pour 2016. Deux appels à projets sont prévus en 2016. Le premier est programmé de fin février au 8 avril, pour un début de travaux au 15 juin, et un deuxième, du 15 juin au 12 août, pour un début de travaux au plus tard au 15 octobre. L'enveloppe annoncée sera normalement suffisante, soit environ 5 millions d'euros. Le début des travaux est trop tardif par rapport aux dates de dépôt des dossiers. Nous souhaiterions une simplification sur l'exigence de trois devis d'entreprise pour le plan de modernisation des bâtiments.

Nul ne doute de l'intérêt d'un tel programme qui permettra de favoriser la modernisation des exploitations, mais il faut faciliter l'instruction et réduire les délais.

J'en profite pour vous signaler notre traditionnelle « porte ouverte bâtiments » sur la région des lacs, à Marigny (bâtiments grands troupeaux) et à Charcier (bâtiment économe), le jeudi 3 mars prochain.

Côté installation, 2015 a aussi été une année difficile. Le nombre d'installations aidées est faible : seulement 34. Le nouveau dispositif a dû se caler, notamment avec la mise en place du Point accueil installation et la contractualisation avec les partenaires, en particulier avec le Conseil régional. Nous avons accentué notre communication à travers l'organisation de deux journées sur l'installation, d'une journée sur la transmission et d'une réunion de présentation de filières en recherche de candidats (fruitières viticoles, volaille de Bresse, ovins et porcins), ainsi que de SOÉLIS-Service de remplacement, devant un public de jeunes en formation. Ces rencontres ont remporté un vif succès. Je tiens ici à remercier tous nos partenaires à la réalisation de ces journées et, d'abord, les Jeunes Agriculteurs, véritable fer de lance de l'installation dans notre département. Remercier aussi l'enseignement agricole, les filières, les cédants et tous les organismes prescripteurs. 2016 démarre avec un regain de demandes, principalement, compte tenu de la conjoncture, sur les filières sous AOP.

Pour la forêt, je souhaite attirer votre attention sur deux sujets : la gestion multifonctionnelle de territoire, avec la création d'une fruitière de gestion forestière et la programmation des actions forestières ADEVBOIS 2016-2017.

La gestion multifonctionnelle a pour ambition de mettre en place une véritable économie de filière bois local sur le territoire de la communauté de communes Arcade dans le Haut-Jura. Il s'agit de favoriser l'utilisation du bois localement par les acteurs de la transformation et de l'utilisation de cette matière.

Après plusieurs mois de préparation, nous avons créé, fin décembre, la première fruitière de gestion forestière, sous statut d'association syndicale libre, véritable fédération des propriétaires pour gérer en commun leur patrimoine. Les propriétaires forestiers adhèrent de façon volontaire et ils engagent leurs parcelles pour toute la durée de l'association, prévue pour 18 ans.

Ainsi, chacun s'engage à déléguer à la fruitière, l'organisation de la gestion durable, pérenne et multifonctionnelle de ses parcelles, pour effectuer les coupes et les travaux sylvicoles nécessaires, en synergie avec tous les autres adhérents. Pour mettre en œuvre cette gestion, la fruitière passera des contrats de 3 ans avec les prestataires de services, qui sont pour la plupart les coopératives.

Aujourd'hui, cette première fruitière regroupe 17 propriétaires pour 60 hectares de forêts. Le printemps 2016 aura pour objectif de communiquer sur son existence auprès des propriétaires forestiers et d'étudier la possibilité de son extension sur l'ensemble du Haut-Jura, car de nombreuses demandes d'adhésions se présentent déjà.

L'équipe forêt de la Chambre d'agriculture a élaboré le nouveau programme d'actions forestières ADEVBOIS 2016-2017 qui sera soumis à l'approbation d'ici le mois de juin de la conférence de filière, regroupant l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois et les financeurs publics que sont l'Etat, le Conseil régional Bourgogne Franche-Comté et les départements. Les actions proposées par notre Chambre sont la poursuite de l'effort de création d'Associations syndicales autorisées de dessertes, la fusion des associations déjà créées et la labellisation GIEEF avec extension territoriale de la fruitière.

Dans le cadre du programme de développement rural le FEADER 2014-2020, le premier appel à projets portant sur la « mise en valeur des espaces pastoraux » a été lancé le 5 janvier 2016. Les dossiers de candidatures étaient à rendre pour le 26 février, une fois de plus des délais très courts ! Les nouvelles règles impliquent que les dossiers doivent obligatoirement être complets. La réalisation du diagnostic est un préalable aussi pour faire émerger les enjeux et identifier les travaux et aménagements à réaliser. De fait, le délai entre le lancement de l'appel à projets et la remise des dossiers de candidatures s'avère donc extrêmement court, trop court, surtout dans le cas d'une collectivité envisageant des travaux d'un montant important, nécessitant donc la mise en œuvre d'une procédure de marché public. Nous avons donc sollicité un report de délai auprès de l'autorité de gestion, la région en l'occurrence, et des partenaires (DDT, DRAAF, commissaire de massif). Ce délai devrait être reporté à fin mars et faciliter ainsi la constitution du dossier.

A l'avenir, nous invitons toutes les structures gestionnaires d'espaces pastoraux à se faire connaître très en amont de leurs projets, auprès de nos services. Nous attirons également l'attention de l'autorité de gestion sur la nécessité de mettre des délais plus longs pour la constitution du dossier.

Des opérations dites « pilotes » sont en cours d'émergence sur le département. Ces opérations ont été initiées par l'Agence de l'eau, qui a pour objectif de restaurer la qualité de l'eau des secteurs dégradés par des causes multifactorielles. Cet objectif se traduit par le financement d'opérations, en partenariat avec les acteurs économiques, visant à développer des démarches locales de territoires, permettant de concilier les enjeux environnementaux dans le domaine de l'eau et les enjeux économiques du territoire.

Très concrètement, ce label offre, notamment à l'acteur économique et aux agriculteurs engagés qui le composent :

- Une bonification des taux d'aides par rapport au cadre régional du PDRR,
- Une priorisation des projets dans le cadre des appels à projets régionaux, sur les mesures agro-environnementales, des investissements (gestion des effluents, aires de lavage, matériels, maîtrise des rejets...), et des mesures d'accompagnement (technique, animation, formation, communication...).

Consciente des enjeux environnementaux, notamment pour l'image des produits, la profession agricole a souhaité se mobiliser sur cette question de la qualité de la ressource en eau et des milieux.

Plusieurs actions et pistes de travail ont été engagées :

- Avec la FDCL, auprès de coopératives laitières, où une première opération a été réalisée à l'automne. Une seconde s'est amorcée tout récemment ;
- Avec la FDGEDA, auprès des adhérents intéressés des GVA de la Plaine. La réflexion engagée par une trentaine d'agriculteurs vise à progresser sur leurs pratiques agronomiques, en réponse aux enjeux de l'agro-écologie, notamment autour de trois thèmes principaux :

- 1- Intégrer un maximum de couverts végétaux dans le système de polyculture,
- 2- Trouver l'équilibre dans « mon système » réduction du travail du sol, réduction des phytosanitaires et valorisation des auxiliaires de cultures,
- 3- Optimiser « mon système de polyculture-élevage » sur deux axes : l'autonomie protéique en élevage laitier et azoté, c'est-à-dire favoriser les légumineuses dans les prairies et dans les cultures.

Dans un premier temps, un ou deux projets de groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) seront déposés au prochain appel à projets du 1^{er} avril 2016. Les services de la Chambre d'agriculture ont conduit un travail important d'animation pour favoriser une dynamique ascendante, issue de la volonté des agriculteurs impliqués.

Cette phase d'émergence de l'opération pilote s'inscrit dans une « logique de projets » : définir des projets en fonction des besoins et en réponse aux enjeux économiques et environnementaux locaux. Elle donne la possibilité de se projeter dans l'avenir en établissant des plans d'actions individuels et collectifs.

Nous pouvons regretter une analyse parfois restrictive des actions éligibles aux financements, liées aux cadres du Plan de Développement Rural ou de l'Agence de l'eau, ne permettant pas d'intégrer des situations ou des actions qui le mériteraient, tant d'un point de vue économique qu'environnemental.

Ces limites relèvent de la responsabilité de tous (collectivités, Etat, profession, agences, afin de donner à nos territoires les possibilités d'innover, d'encourager de nouveaux porteurs de projets, d'instaurer des dynamiques de projets territoriaux qui lient les différents enjeux.

Nos services restent mobilisés pour accompagner les agriculteurs et leurs organisations dans la construction de l'avenir.

Comme vous le voyez, l'ensemble de nos actions s'inscrit au rythme des saisons, au plus près des besoins de notre profession et des acteurs de nos territoires. La conjoncture catastrophique porte le risque du découragement et du repli sur soi chez bon nombre d'exploitants. Dans cette période, en tant qu'élu, nous n'oublions pas notre rôle de représentation et d'expression porté à tous les niveaux.

Nous devons garder le sens de nos valeurs et surtout de notre organisation collective.

Même si nous manquons cruellement de repères sur une sortie de crise rapide, je suis convaincu que c'est ensemble que nous trouverons les raisons d'espérer.

Je vous remercie de votre attention.

(applaudissements)

Interventions des invités

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Sans plus attendre, je donne la parole à ceux qui veulent la prendre. Je salue l'arrivée du Député Sermier. La parole est à Gérard Bailly, sénateur, qui doit nous quitter de bonne heure.

Monsieur Gérard Bailly,

Bonjour à tous et toutes. Je ne peux pas ne pas féliciter le travail qui a été fait l'année dernière au niveau de cette Chambre d'agriculture, cette situation financière bien améliorée, et surtout l'organisation mise en place actuellement pour regrouper les organisations d'élevage dans le Jura. Si l'on se replace trente ans en arrière et que l'on repense à toutes ses divisions, on peut constater combien cela a coûté à notre agriculture jurassienne. Vous comprendrez donc qu'aujourd'hui, j'éprouve beaucoup de plaisir à entendre cette grande marche en avant pour que nos organisations agricoles, avec un nombre d'agriculteurs qui est en baisse, travaillent et parlent d'une seule voix. Félicitations à ceux qui l'ont fait ! Je serai le porte-parole de l'organisation forestière dans ce département qui risque d'être mise à mal, comme tu l'as dit, Dominique, au niveau national, parce que je crois que c'est assez exemplaire sur ce sujet. Mais n'oubliez pas non plus, dans ce regroupement, la communication. Nous souffrons considérablement des commentaires de journalistes qui se plaisent à critiquer sans arrêt la qualité, le bien-être animal, la qualité de l'eau ou l'utilisation des pesticides. Il doit y avoir aussi un vrai débat, qui n'est pas tranché, entre ceux qui croient que, demain, c'est par des petites exploitations qu'on aura de la qualité des produits. Mais n'oublions pas de dire que nous voulons une agriculture sociétale pour que les éleveurs aient la possibilité de travailler ensemble et puissent prendre un dimanche ou quelques vacances, mais aussi avoir des économies d'échelle en termes de bâtiment et de matériel. Ce qui fait que, demain, nous ne pourrions pas avoir des exploitations qui pourront rester de petite taille. Ce débat existe même au sein de notre commission des affaires économiques au sénat. C'est pourquoi la communication, qu'elle soit faite par ce regroupement ou par la Chambre d'agriculture, est essentielle ! Au sénat, il y a eu, vous le savez, une proposition de loi proposée par le président Larcher à la commission des affaires économiques sur la compétitivité de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Malheureusement, ce projet de proposition de loi n'a pas été repris par l'assemblée nationale, elle va revenir au sénat. Le président Larcher veut continuer à faire en sorte que l'on donne à cette agriculture et à l'agroalimentaire une possibilité dans cette crise accrue que nous vivons. Nous ne désespérons donc pas ! Si cette crise touche un peu moins nos produits qui sont en AOP, cette crise touche beaucoup de productions, comme cela a été dit tout au long de cette matinée. Je dois partir, mais je ne pouvais pas ne pas vous dire la joie que j'éprouve en ce moment à voir la grande entente qui existe dans ce département. Bravo à tous ceux qui y ont contribué !

(applaudissements)

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Merci Gérard, éternel défenseur du monde agricole !

Qui souhaite intervenir ? Franck David pour le Conseil départemental. J'en profite pour excuser le président du Conseil départemental qui ne pourra malheureusement pas nous rejoindre car la commission à laquelle il participe actuellement traîne en longueur.

Monsieur Franck David,

Je voulais m'excuser de mon retard à votre session, mais on votait ce matin un rapport important sur le Pacte 2016. On avait déjà voté l'enveloppe de 600 000 € et, ce matin, on individualisait les fiches actions, en particulier sur l'aide aux organismes agricoles. J'ai présenté ce rapport, travail sur lequel j'étais depuis que j'ai pris cette vice-présidence et que je souhaitais voir aboutir. Je suis satisfait car le vote a été unanime. Il a évidemment fallu faire des économies parce que la santé financière du département est très précaire et je devais essayer de réduire cette enveloppe de 600 000 €, initialement de 700 000 €. Dans cette priorisation des actions, j'ai voulu privilégier les actions menées par la Chambre d'agriculture qui sont toutes importantes, fondées et pertinentes. Certaines lignes ont même été validées à la hauteur de la demande de la Chambre, voire même augmentées, d'autres ont été un peu diminuées. La Chambre a fait un excellent travail et nous souhaitons le montrer ainsi. J'ai aussi voulu privilégier l'état sanitaire de nos cheptels qui est extrêmement important. Dans les situations très difficiles que nous connaissons, si nous avons en plus un état sanitaire qui se dégradait, les ventes à l'exportation ne le supporteraient pas... Je félicite tous ceux qui s'en occupent au sein du Groupement de Défense Sanitaire. J'ai aussi voulu privilégier l'avenir pour l'agriculture, c'est-à-dire toutes les actions menées par les Jeunes Agriculteurs, en particulier la transmission des exploitations et les installations. Dans ce contexte difficile, c'est essentiel ! Je voudrais aussi mentionner les actions complémentaires que nous avons depuis longtemps au département du Jura vis-à-vis de l'agriculture ? Je pense en particulier à l'action que mène le laboratoire départemental, dont la directrice est présente ici ce matin. Je salue son excellent travail qui fait que ce laboratoire est largement reconnu, non seulement dans le Jura, mais aussi hors de nos frontières.

Au niveau de l'argent public que nous gérons, au sein du Conseil départemental, la subvention d'équilibre est égale à zéro. C'est important car on entend trop souvent des critiques de la part nos concitoyens concernant la gestion de l'argent public. Nous avons tous, plus ou moins, des origines agricoles. Lorsque certains l'oublient, ce sont des critiques qu'ils peuvent faire. Aujourd'hui, un excellent travail de compétence et de pertinence du laboratoire est réalisé.

Un mot au sujet des prestations de services que le département va pouvoir conduire hors de nos frontières jurassiennes. Elles sont complémentaires des actions menées sur le département avec d'autres comme la Saône et Loire, l'Ardèche, l'Isère et l'Ain. Je souligne l'excellence de la prestation que l'on pourra mener et aussi la sécurité que nous pourrions conduire avec cette structure annexe, où nous interviendrons pour nos propres analyses dans le Jura. Tout cela concerne la qualité du lait mais aussi d'autres analyses qui pourront être conduites ensuite. Samedi matin, je me suis rendu au salon de l'agriculture, comme tous les ans, puisque c'est pour moi un vrai plaisir. C'était juste après le passage de François Hollande et de son ministre. J'ai trouvé les éleveurs jurassiens et francs-comtois extrêmement amers, encore sous le choc du passage du président, ils avaient été molestés énergiquement par les forces de l'ordre alors qu'ils n'avaient aucune position pernicieuse à ce niveau-là.

Ils m'ont demandé de témoigner de ce qu'ils avaient vécu, c'est-à-dire que bien que présents les deux jours qui précédaient l'ouverture du salon, la presse voulait les interviewer mais elle n'a pas pu accéder jusqu'à eux ! Cette censure est inacceptable. Que la presse veuille venir chercher des informations et qu'elle ne puisse pas le faire est extrêmement regrettable. Je suis sorti de ce salon avec la certitude encore confirmée que l'agriculture devait faire bloc vis-à-vis de cette crise. Toutes les agricultures doivent être solidaires et faire front. Je regrette parfois que certains porte-parole de certaines formes d'agriculture tiennent publiquement des critiques vis-à-vis des leurs. C'est inacceptable dans l'état actuel des choses ! Il est inacceptable d'entendre des gens dire que d'autres agricultures sont « bonnes à jeter » ! Il faut donc rester unis, chacun à son niveau doit essayer d'être efficace et surtout, le sénateur Bailly l'a souligné, trop de contres informations sont faites par la presse et les médias sur l'agriculture. Il faut inlassablement que les agriculteurs continuent de communiquer avec la société. C'est un passage obligé pour pouvoir affronter le ressenti de nos concitoyens vis-à-vis de leur agriculture.

Je vous remercie.

(applaudissements)

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Je remercie et je félicite Franck David pour son action au Conseil départemental. Nous pouvons nous réjouir d'avoir un vice-président qui connaît aussi bien les sujets agricoles et les enjeux qui y sont liés. Il était important d'insister sur le côté sanitaire. Nous nous rappelons ce que nous ont coûté les maladies comme la brucellose ou la tuberculose par le passé, lorsqu'il fallait abattre les troupeaux. Nous devons rester très vigilants sur la veille sanitaire. Nous ne pouvons pas faire des économies budgétaires dans ce domaine. Nous pouvons nous inquiéter lorsque nous entendons dire qu'il faut réduire l'usage de telle ou telle molécule car cela porte un danger pour l'avenir. Enfin, je voudrais avoir une pensée pour René Millet qui a été conseiller départemental, vice-président du Conseil général à l'époque, il a été pendant deux mandats vice-président à l'agriculture et il a participé très fréquemment à nos travaux. Il nous a quittés la semaine dernière.

Monsieur Gibert Barbier,

Je voudrais insister sur trois points sans alourdir les débats. La difficulté que nous avons pour faire la place des Chambres consulaires au niveau national avec toutes ces réformes qui se succèdent, c'est un véritable problème, une véritable révolution et nous restons très attentifs à cette évolution qui peut encore bouger dans les mois à venir d'après les indications qui sont faites. Je sais que c'est une cible, tu l'as souligné, président, en matière de réduction financière. En tant qu'élus nationaux, nous devons être très vigilants car nous voyons ce qui se fait sur le terrain et la proximité est un élément essentiel pour pouvoir aboutir. Mon deuxième point va dans le sens qui vient d'être évoqué : les relations entre l'agriculture et l'environnement. Pour avoir participé à une enquête faite sur l'incidence de l'utilisation abusive de certains produits par des professionnels de l'agriculture. C'est effarant ! Un rapport a été fait au sénat sur cette affaire et nous devons rester d'une extrême prudence. Une mesure doit être prise à partir de début mars pour interdire les mélanges concernant l'utilisation du glyphosate avec d'autres produits. Vous avez là une grande responsabilité, au niveau de la Chambre, que vous assumez pour étudier l'ensemble des pistes possibles en matière de respect de l'environnement et d'amélioration des cours d'eau.

Je voudrais vous féliciter pour l'action que vous menez dans ce sens car il n'est pas toujours facile de faire évoluer les pratiques des uns et des autres. Je me rappelle mes débuts en politique où j'ai été séquestré pendant une nuit à Champagnole, dans un cinéma Rex, à l'époque. Je me réjouis donc de voir aujourd'hui les organisations agricoles se rapprocher et travailler ensemble. J'espère qu'elles le font pour les besoins de la cause mais aussi peut-être pour la raison. Je vous remercie.

(applaudissements)

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Merci Gilbert. Je voudrais simplement rappeler que nos pratiques ne sont pas une mode, elles correspondent bien à une nécessité. L'utilisation de certaines molécules pour lutter contre les maladies et les insectes est nécessaire tant que nous n'aurons pas d'alternative. On appelle de nos vœux des alternatives, on développe en particulier des techniques culturales qui permettent d'être beaucoup moins gourmand en désherbant. De gros progrès ont été faits dans la diminution des doses des désherbants. Nous souhaiterions vraiment trouver des techniques alternatives permettant de préserver nos rendements et surtout nos revenus. Lorsqu'il n'y a pas de rendement, il n'y a plus de production possible et nous ne pouvons plus en vivre.

Monsieur Jean-Marie Sermier,

Bonjour à tous et à toutes. Je voulais m'excuser de mon retard compte tenu d'un agenda très chargé mais je tenais à passer car il y a des moments où les passages sont aussi un symbole. Entre l'ouverture du salon de l'agriculture et la grande difficulté que traversent les agriculteurs, je n'imaginai pas ne pas passer quelques minutes à vos côtés pour vous témoigner toute ma solidarité. J'ai été particulièrement impressionné, lors de la réunion qui s'est tenue à Dole sur la conférence agricole jurassienne où l'ensemble des responsables, qu'ils soient directeurs ou présidents des organismes de l'agriculture jurassienne étaient présents, par la responsabilité de ces responsables. On sent que certains agriculteurs sont au bord de la faillite. Peut-être que sur les « plateaux », et j'y mets beaucoup de guillemets, c'est un « peu moins difficile » que sur certains exemples en plaine. Mais quand certains sont au bord de la faillite, que l'on voit des agriculteurs qui se suicident en France, puisque cela existe, il faut le dire. On l'a dit pour d'autres professions, pour d'autres entreprises, il faut donc le dire aussi pour l'agriculture. Il est donc très compliqué de pouvoir être en phase avec toutes ces personnes qui nous ont donné un mandat. Je voudrais saluer tous les responsables agricoles quels qu'ils soient par rapport à leur sens du calme et de la responsabilité.

L'agriculture est victime d'un certain nombre de maux : les prix, l'ultra-libéralisme mais aussi les normes. Aujourd'hui, à défaut de pouvoir en supprimer, il ne faut surtout plus en rajouter et c'est en ce sens que j'interviendrai dans les semaines à venir en séances publiques à partir du 15 mars sur la loi biodiversité qui revient en deuxième lecture à l'assemblée. Il s'agit d'une loi qui n'est peut-être pas suffisamment médiatique, mais qui peut apporter un certain nombre de contraintes supplémentaires aux agriculteurs qui n'en ont pas besoin. Je défendrai ma vision, que je sais que vous partagez pour l'essentiel, sur une agriculture qui ne doit plus être contrainte par des normes supplémentaires. La biodiversité, nous en aurions moins s'il n'y avait pas d'agriculteur, et les agriculteurs sont aujourd'hui la biodiversité pour l'essentiel.

Il faut être clair et il ne faut pas avoir peur d'expliquer les choses. Je crois que, lorsque l'on parle de maladie et qu'on utilise une molécule chez l'homme, cela s'appelle un médicament et je ne vois pas pourquoi nous n'aurions pas la même terminologie lorsqu'on utilise une molécule sur du blé malade ou sur un animal malade, puisque c'est aussi un médicament, soit sur un animal soit sur une plante. Ces médicaments ne sont pas utilisés par plaisir mais par obligation. Un seul exemple. Loin de moi l'idée de faire revenir l'arsenic dans les vignes, mais la suppression de l'arsenic par rapport aux maladies du bois des vignes, sans avoir de solution de substitution, c'est aujourd'hui entre 15 et 18% du vignoble qui est atteint et c'est 1 milliard d'euros de produits en moins qui seraient, pour l'essentiel, exportés. Vous imaginez donc bien, pour la filière viticole et pour les caisses de l'Etat, la perte sèche. Aucun des agriculteurs que je connais n'utilise les molécules par plaisir, d'abord par rapport au prix mais surtout par rapport à la nécessité de l'environnement. On trouvera sûrement quelques malades qui utilisent des médicaments sans contrôle mais pas en agriculture. Par rapport à ce débat sur les agricultures différentes, ce qui m'intéresse, ce sont les produits. Aujourd'hui, les produits agricoles, les produits alimentaires n'ont jamais été aussi sains, n'ont jamais connu une telle traçabilité et une telle qualité gustative. Il n'y a qu'à voir les dégustations qui ont été faites au salon de l'agriculture et les médailles obtenues par la viticulture jurassienne, que je salue, pour confirmer que nous avons aujourd'hui des produits de qualité. C'est grâce à vous, Mesdames et Messieurs, et je vous en remercie.

(applaudissements)

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Merci Jean-Marie, nous comptons sur toi pour faire entendre notre voix dans l'hémicycle.

Monsieur Frédéric Perrot,

J'ai deux ou trois choses à dire et, ensuite, nous vous soumettrons une motion. Je voudrais commencer par dire quelque chose concernant Dominique Chalumeaux. Ta modestie t'a empêché d'en parler. Comme vous avez pu le constater dans vos documents, Dominique a été élu dernièrement secrétaire général de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, il devient donc le numéro 2 de l'APCA. Un grand bravo ! C'est la reconnaissance du travail que tu as accompli depuis de nombreuses années dans notre département et au niveau national, puisque cela fait plusieurs années que tu sièges à l'APCA. Ceci représente un travail sur une carrière d'agriculteur, de responsable agricole et avec toujours le souhait de trouver des solutions malgré toutes les difficultés. En tant que président de la FDSEA, c'est une fierté aussi de savoir qu'un agriculteur du Jura puisse accéder à une telle responsabilité. Au nom de tous, je te félicite et te souhaite bon vent dans tes nouvelles fonctions.

(applaudissements)

Je voudrais également saluer une médaille dont on n'a jamais parlé, c'est le fait qu'un jeune, originaire de Monnet la Ville, éleveur de moutons, a été élu meilleur berger de France. C'est un jeune jurassien, Flavien Olivier, fils d'un agriculteur bien connu de nous tous, Pascal Olivier, très engagé dans la profession. C'est l'occasion de saluer une production dont on parle très peu dans le Jura.

Il y a donc encore des jeunes qui ont la passion, même si le mouton est souvent oublié ou peu considéré dans notre département. Bravo ! Au niveau du travail sur la PAC réalisé par la Chambre d'agriculture, il est important que celle-ci reste l'interlocuteur principal puisqu'on s'aperçoit que nombre de dossiers administratifs sont traités par la Chambre d'agriculture. Dans le Jura, le choix a été fait depuis quelques années d'une répartition par les organisations professionnelles agricoles en privilégiant la Chambre d'agriculture qui est l'organisation de référence au niveau de la PAC. Compte tenu des chiffres que l'on a connus l'année passée, nous avons bien vu que c'était extrêmement pertinent et qu'il fallait continuer dans cette voie pour amener le meilleur service aux exploitants et amener aussi une certaine clarté. Toujours dans le dossier PAC, sur les SNA (surfaces non agricoles) que l'on a découvertes dernièrement, on parle de complexité, mais il est tout de même impensable d'en arriver à de telles façons de faire ! Le travail mené entre la FDSEA et la Chambre d'agriculture auprès des services de la DDT et de vous, Monsieur le préfet, est important puisque c'est ainsi qu'on est parvenu à passer au mieux un écueil difficile qui concernait tout le monde. Je pense donc que nous avons bien travaillé et je voulais, Monsieur le Préfet, vous saluer par rapport à cette recherche pertinente, pour avoir proposé très rapidement de trouver des solutions à cet écueil. Je me permets une petite remarque personnelle car, au lendemain de notre rencontre sur ce thème, un nouveau secrétaire d'Etat à la simplification administrative était nommé, Monsieur Jean-Vincent Placé. Suite aux propos tenus par ce dernier, je pense qu'il y a beaucoup d'avenir pour le non-changement voire la complexification ! Je partage totalement le ras-le-bol de Franck David sur les critiques négatives de certains agriculteurs qui sont eux-mêmes complices de cette défiance vis-à-vis du modèle agricole et des agriculteurs. Je ne vais pas les nommer afin de ne pas entrer dans un débat mais je pense que certains, aujourd'hui, ne doivent pas être très fiers en se regardant dans une glace. A force de dire que les agriculteurs font de « la malbouffe », qu'ils font tout et n'importe quoi, sachant que le discours est une chose mais qu'il est ensuite amplifié par les médias qui sont à l'affût de ce genre de polémique, on en arrive à ce qu'on connaît aujourd'hui. Je remercie donc Franck d'avoir soulevé ce problème qui est tout de même un sacré problème pour notre profession. Nos pratiques agricoles ont évolué, Monsieur le sénateur. Ce que nous faisons aujourd'hui n'existait pas il y a 5 ou 10 ans. Moi, je suis d'accord avec vous mais il faut qu'il y ait une équité avec tout le monde, notamment avec les pays étrangers. S'il faut supprimer une molécule ou un médicament, il faut que tout le monde joue le jeu, y compris au niveau européen. Je prends l'exemple des cerises, il n'y en aura quasiment pas cette année en France à cause de la présence d'un insecte qui a tout ravagé ! En France, nous n'avons pas de molécule pour détruire cet insecte, alors qu'en Espagne et en Italie, ces insectes ont été totalement détruits par des molécules autorisées chez eux et interdites chez nous ! Les consommateurs ne trouveront sur les étals de nos magasins que des cerises non « made in France ». Je pense que nous devrions creuser le côté photovoltaïque sur le département. Nous avons parlé de la méthanisation mais nous n'avons pas évoqué le photovoltaïque qui pourrait être une piste d'avenir pour atténuer le coût des bâtiments. Quelques exploitants ont réussi à passer à travers les mailles du filet tout au début. Ensuite, le fameux moratoire a handicapé beaucoup de projets. Aujourd'hui, pour le photovoltaïque, même si les coûts de rachat sont faibles, c'est perçu par le monde agricole comme étant peut-être plus facile que la méthanisation. Les projets de méthanisation sont des projets très gourmands en termes d'investissements.

Avec le digestat à épandre, il y a quelques interrogations, notamment par rapport à la zone AOC, ce qui est légitime. Ce n'est donc pas évident, il faut plusieurs exploitations, cela demande plus d'ingénierie pour une rentabilité qui n'est peut-être pas exceptionnelle. Il faut donc essayer de mettre autant d'investissement dans le photovoltaïque. Cela ne marchera peut-être pas mais au moins on aura essayé. Par rapport à la conférence agricole jurassienne qui s'est tenue à Dole, Jean-Marie Sermier en a parlé, je remercie toutes les organisations professionnelles agricoles d'avoir participé, d'avoir joué le jeu, d'avoir dit réellement ce qu'elles ont aujourd'hui comme difficultés par rapport à ces évolutions du monde agricole. On avait innové en invitant l'administration, Monsieur Roche étant présent en tant que directeur de la DDT, ainsi que les élus parlementaires ou le Conseil départemental. Je vous remercie parce qu'il était important, au-delà d'une réunion très spécifique agricole avec l'ensemble des présidents, directeurs et des techniciens, d'avoir une vue sur ce qui est en train de se passer pour aller vers une évolution du modèle agricole que l'on connaît aujourd'hui. Pour la petite information, les gens qui livrent leur lait chez Danone ont été à ces tarifs-là en décembre 2015, mais le chiffre de 300 € dès 1 000 litres en prix de base a été atteint au mois de janvier et beaucoup d'entreprises, de collecteurs du département, qu'ils soient coopératifs ou privés, sont sur des chiffres à 290, 291 euros tonne. On a donc encore descendu un palier ! Je voulais vous le dire parce que quand on parle de difficultés, ce sont de vrais chiffres et on voit que cela continue à diminuer. Dans le même temps, le blé est à plus ou moins 35 euros tonne, voire moins de 40 euros tonne par rapport au prix de récolte. Et encore, le prix de récolte, cette année et pour certaines coopératives, a été bien valorisé dans le département. Le prix de la viande est le même qu'il y a 30 ans ! Quand on voit cela, comment fait-on ? Ce n'est pas évident. En tant que président de la FDSEA, je voudrais également dire que tous ceux qui ont assisté à l'assemblée générale de la FDSEA, avec Xavier Beulin comme intervenant, ont été agréablement surpris. Au-delà de toutes les querelles qu'on lui oppose, on a vraiment une personne d'une haute valeur, qui a tenu des propos réalistes, qui a donné des pistes d'avenir malgré la complexité dans laquelle nous sommes aujourd'hui. En tant que paysan, je suis fier d'avoir un président national FNSEA de ce calibre car c'est quelqu'un qui est en capacité de nous défendre dans les instances nationales comme européennes.

J'ai une motion à vous lire :

« Lors de la réforme de la PAC de 2013, la FNSEA avait alerté les instances européennes des conséquences catastrophiques à prévoir de l'abandon des outils de régulation des marchés, qui permettaient aux producteurs de faire face aux fluctuations des marchés mondiaux. La volatilité des prix devenue structurelle et aujourd'hui, la crise est là et les écarts se creusent au sein même de l'Union européenne. Cette situation est amplifiée par un cadre réglementaire et administratif national générateur de contraintes et de distorsions.

La FDSEA constate que :

- Les « enveloppes nationales » de la Commission européenne et les mesures de stockage privées ouvertes jusqu'en janvier 2016 n'ont pas apporté de réponses suffisantes.
- le rapport de force au sein même de la chaîne alimentaire est déséquilibré entre producteurs, transformateurs et distribution.
- Le poids des normes françaises accroît les distorsions entre les pays de l'Union européenne, à l'image du compte pénibilité.

- Le coût horaire du travail entre la France et ses principaux concurrents va pratiquement du simple au double et génère du dumping social.
- Les démarches administratives sont toujours plus complexes avec un cadre réglementaire en constante évolution.

La FDSEA rappelle que :

- La situation économique est particulièrement difficile pour un nombre important d'exploitations qu'il y a une urgence absolue à intervenir pour agir sur les prix et les charges.

La FDSEA exige que :

- La commission, le conseil et le parlement européens agissent efficacement et sans délais pour respecter le traité de l'Union européenne et « assurer un niveau de vie équitable à la population agricole », et, « stabiliser les marchés ».
- Le gouvernement français et l'Union européenne travaillent à une harmonisation sociale,
- Le gouvernement français prenne toutes les dispositions pour rééquilibrer le rapport de force entre les producteurs, les transformateurs et la grande distribution et que le droit de la concurrence ne soit pas systématiquement un alibi pour ne rien faire,
- Le gouvernement français cesse immédiatement (et, comme s'y est engagé le premier ministre) toute transposition du droit européen générant par là même des contraintes supplémentaires aux agriculteurs français,
- L'origine des produits, bruts comme transformés, au détail comme servis en restauration, fasse l'objet d'un étiquetage clair. »

Je te remercie, Dominique.

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Merci Frédéric. Avant de mettre cette motion aux voix, je veux te remercier pour le petit mot sympathique que tu as eu à mon égard. J'ai effectivement eu la satisfaction personnelle d'être appelé à assumer cette responsabilité nationale. C'est une satisfaction parce que le secrétaire général est en charge de tout ce qui touche aux moyens de l'APCA, du réseau, donc tout ce qui intervient aux niveaux des finances, des ressources humaines et diverses autres choses en annexe. C'est rassurant pour moi de savoir que je ne « suis pas à côté de la plaque » dans ma façon de mener les affaires, mais c'est surtout une satisfaction de ne pas vous avoir déçus. Je n'oublie pas que c'est vous qui m'avez d'abord fait confiance, à la FDSEA il y a déjà quelques années et vous m'avez élu président de la Chambre une première fois en 2007 et renouvelé en 2013. C'est également une grande satisfaction pour notre département car on avait plutôt tendance à penser que les responsabilités nationales n'étaient que pour les grands départements agricoles comme la Beauce, par exemple. On s'aperçoit qu'à force de travail, d'engagement et de détermination, on peut arriver à faire son trou. Je crois que l'on peut féliciter Frédéric Perrot aussi puisqu'il est aujourd'hui président de la FRSEA Bourgogne Franche-Comté. Et s'imposer à ce poste à l'échelle d'une aussi grande région est aussi difficile que d'être numéro 2 de l'APCA. Il faudra s'organiser en interne parce que ces fonctions vont effectivement me tenir éloigné du Jura à peu près deux jours par semaine. Je vais voir comment concilier le tout. J'aurai aussi le plaisir, à plus court terme, de vous offrir l'apéritif tout à l'heure, histoire de faire honneur aux produits jurassiens !

Avant de mettre aux voix, je veux dire à Frédéric que je partage totalement ce qu'il a dit sur la situation de l'agriculture de notre département.

Nous avons effectivement eu la chance, l'autre jour avec Xavier Beulin, d'avoir quelqu'un de premier plan, tu l'as dit. Nous ne pouvons pas nous résigner, en tant que responsables agricoles et lorsqu'on entend de tels discours, nous ne pouvons pas nous dire que tout est fini, comme beaucoup trop de médias le disent aujourd'hui en semblant avoir toutes les solutions pour l'agriculture ! Il ne faut pas croire que le circuit court ou le Bio va venir au secours de tout le monde ! Il faudrait se préparer à manger tout le Comté que l'on produit, c'est ce que veut dire le circuit court, si l'on ne peut plus commercer à l'échelle de la France ou même l'exporter. Je regardais des chiffres l'autre jour : en 1995, on produisait 2,5 millions de tonnes de volailles, on était à 250% de la consommation française. Aujourd'hui, on est revenu à 1,5 million de tonnes, nous sommes à 110% de la consommation française. On a donc perdu un million de tonnes de production, c'est nos concurrents qui les ont prises : l'Espagne, l'Allemagne, le Brésil, etc. Les producteurs de volaille ne vivent pas mieux pour autant. Regardez la production ovine, cela fait des lustres que nous sommes déficitaires. Je ne sais même pas si nous sommes à 30 ou 40% de ce que l'on consomme aujourd'hui ! Les producteurs ovins sont les derniers des derniers au niveau des revenus. Tout n'est donc pas qu'une condition de volume, il y a aussi une question d'organisation, de filière, de marché et surtout de communication, comme l'a dit Franck David. Dieu sait si nous communiquons depuis longtemps. Mais, en permanence, alors que, d'après le dernier sondage qu'il y a eu il y a 11 jours, 83% des Français soutenaient les manifestations des agriculteurs. Les médias ne cessent de nous mettre des émissions pour casser cette image. Ceci en permanence, comme si le fait que les paysans soient encore estimés des français - et donc des consommateurs - les dérangeait ! Ils sont encore prêts à acheter français mais nous, nous sommes européens, nous ne sommes plus pour nous replier uniquement sur notre consommation intérieure. Nous savons bien que ce n'est pas possible, il faut continuer à échanger mais avec des règles qui soient les mêmes pour tout le monde et que nous ayons également des conditions de production qui soient les mêmes. Lorsqu'on fait le constat que cela fait plus de 50 ans que l'on a une politique agricole commune et qu'on n'a rien du tout sur le social, comment voulez-vous que cela aille ? Il n'y a qu'à regarder autour de nous, les dégâts produits sur la sidérurgie ou sur des pans entiers de notre économie. Vous prenez les transports aujourd'hui, vous ne pouvez plus prendre la voiture pour aller jusqu'à Besançon sans voir tout le long de la route des petits camions polonais ! Combien avions-nous d'entreprises de transport jurassiennes il y a quelques années ? Combien y avait-il de cartes grises de poids lourds dans le Jura ? Plusieurs milliers : Jura Transports, Bouquerod, Perrier, etc. Combien en reste-il aujourd'hui ? Nous sommes malheureusement, aujourd'hui, dans une perte de compétitivité énorme. En agriculture, comme nous avons peut-être une capacité de résistance supérieure à d'autres parce qu'on se serre la ceinture, on fait des heures, on ne se plaint jamais. Mais quand c'est le bout, c'est le bout et on y est. Lorsque la conjoncture, le climat, le sanitaire, les politiques s'en mêlent avec les difficultés que nous avons sur les réglementations, il y a forcément des moments où on est au bout ! Nous n'allons pas désespérer mais nous sommes tout de même dans une passe extrêmement difficile. Sur la motion, y a-t-il des interventions ? Sinon, je la mets aux voix. Qui est pour ? Y a-t-il des abstentions ? Une abstention. Qui est contre ? Je n'en vois pas. Je vous remercie.

VOTE : 0 contre et 1 abstention

La motion relative à la PAC, présentée par la FDSEA du Jura est adoptée.

Je vous remercie. Nous la remettrons donc à Monsieur le Préfet à l'issue de cette assemblée. Y a-t-il d'autres demandes de parole ?

Monsieur Daniel Pujol,

Je représente le « Comtois » principalement. J'ai préparé un petit mot à votre intention. Suite à la détresse des éleveurs de chevaux en général, mais plus particulièrement des éleveurs de chevaux comtois, je ne peux pas laisser cette session sans apporter quelques informations concernant l'élevage des chevaux comtois. Pour commencer, pour élever un poulain, il faut une jument. Une jument mange de l'herbe de qualité, souvent inférieure à celle nécessaire à une vache mais en plus grande quantité, presque le double. Une saillie coûte au minimum 150 €. Vous connaissez mieux que moi le coût de l'insémination d'une vache. Le poulain naît. L'année suivante, après 11 mois de gestation, il faut alors le faire identifier par un vétérinaire. Le coût de la prestation dépend du vétérinaire. Certains éleveurs ont payé 90 € alors qu'identifier un veau coûte environ 1 €. Par chance, quelques vétérinaires se montrent compréhensifs et ne demandent que 20 €, ce qui est déjà pas mal ! Pourquoi l'identification d'un poulain n'est-elle pas considérée comme un acte d'élevage comme c'est le cas pour toutes les autres espèces ovines, bovines et caprines ? Parce que l'identification d'un poulain nécessite la pose d'une puce électronique. Il faut donc traverser la peau et seul un vétérinaire agréé peut le faire. Des boutons auriculaires pouvaient être posés par l'éleveur pour les poulains de viande. Or, le problème du poulain, c'est l'infection. En s'émouchant, les crins de la queue s'enroulent autour du bouton et l'arrachent partiellement. Pour éviter ce problème, les éleveurs posaient le bouton juste avant de rentrer à l'abattoir. Sanitairement, le poulain était en règle mais pouvait-on appeler cela une identification ? J'avais essayé, avec la collaboration d'un lycée technique d'Oyonnax, de mettre au point un bouton auriculaire discret et inarrachable contenant une puce électronique. Mais depuis cette année, suite aux scandales de la viande de cheval, cette identification est interdite. Ensuite, le poulain doit être élevé. On peut en faire un cheval de travail. Mais malgré l'engouement suscité lors de diverses démonstrations, débardage, travail dans la vigne, maraîchage, travail en ville, et malgré la volonté affichée de développer des énergies renouvelables, se servir d'un cheval semble dépassé à l'heure actuelle. On va inventer toutes sortes d'appareils alors que le cheval est là et qu'on ne s'en sert pas. On le fait donc tuer. Un broutard vaut dans les 3 € vif. Un poulain vaut entre 1 € et 1,50 €. Une vache de réforme vaut à peu près 3 €, une jument de réforme vaut au maximum 1 € vif, soit moins de 2 € carcasse alors que, d'un point de vue diététique, la viande de cheval est de qualité supérieure. Si les cours de la viande bovine et de la viande de cheval étaient les mêmes, la fraude n'aurait pas d'intérêt. De plus, depuis l'année dernière, les juments nées avant 2002 qui n'ont pas de fiche « suivi médicamenteux » intégrée à leurs papiers n'ont plus le droit d'être consommées. Il faut alors les euthanasier. Le coût représente environ 100 €, puis 375 € en 2015 pour l'équarrisseur. A la dernière assemblée générale de notre association, seulement 40% des juments saillies ont eu un poulain identifié. Ce chiffre laisse à penser qu'un certain nombre de poulains n'a pas été déclaré pour ne pas avoir à payer l'identification. A savoir aussi, l'équarrisseur ne ramasse plus guère de poulains, et de moins en moins de juments. Interprétez cela comme vous le voulez, je m'interroge ! La viande bovine ne va pas, le lait standard ne va pas, les éleveurs manifestent, mais les éleveurs de chevaux subissent aussi. Il faut dire que le nombre moyen d'animaux détenus par un élevage est de 1,8.

C'est donc une profession marginale dont personne ne se soucie. Cet élevage reste une passion mais, à ce prix, elle risque de devenir un luxe. Bon nombre d'éleveurs ne pourront continuer dans ces conditions, il faudrait que cela change ! Je tiens à remercier Franck David et Jean-Marie Sermier pour leur soutien par rapport à la ville de Dole qui utilise des chevaux en ville. Merci pour votre attention.

(applaudissements)

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Y a-t-il d'autres interventions ?

Madame Elise Grossiord,

J'ai trois points à aborder. Je voudrais dire que je ne suis pas forcément d'accord avec ce qu'a dit Gérard Bailly, par exemple. Je pense que les petites fermes sont l'avenir de l'agriculture. Vous ne le partagez peut-être pas mais c'est tout de même notre point de vue. Je voudrais vous demander si tous les élus pourraient avoir les comptes rendus de bureau. Je trouve qu'il est assez difficile, entre deux sessions, d'avoir l'avis de la Chambre d'agriculture et de savoir ce qu'il s'y passe. Si nous pouvions les recevoir, ce serait bien. J'avais une question assez précise concernant les SNA. Monsieur Alain Maire-Amiot en a parlé tout à l'heure. Je voulais juste savoir si un paysan se déplaçant à la Chambre d'agriculture pour faire contrôler ses SNA avait une facturation pour cela ou si cela fait partie de sa déclaration PAC. Enfin, je suis étonnée qu'en session de Chambre, on n'ait pas abordé l'intersyndicale et le manifeste qui a été écrit par rapport au Comté et au rassemblement qu'il y aura à Vercel. J'aurais trouvé important que la Chambre soutienne le CIGC et se positionne par rapport à cela. Je vous remercie.

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Par rapport aux comptes rendus, nous allons regarder ce que nous pouvons faire, nous en parlerons lors du prochain bureau et nous verrons si nous rendons accessibles les comptes rendus sur le site des Chambres. Sur les SNA, ce qui était prévu dans le dispositif, c'est qu'on accompagne, dans la limite d'une heure gratuitement, tous les exploitants qui sont venus remplir leur dossier l'an dernier. Pour l'action liée au Comté, je n'ai pris connaissance de cette action que ce week-end et nous n'avons pas eu le temps de l'intégrer dans nos discussions. Si tu veux en dire un mot, Dominique...

Monsieur Dominique Chauvin (Mignovillard),

Par rapport à cette affaire, au départ il y a eu la présence d'un robot de traite installé dans une exploitation dans le Doubs à Ouvans. Nous sommes en procès pour l'instant avec cet agriculteur qui a installé un nouveau robot contre le cahier des charges de l'AOP Comté. Il y a un premier jugement qui a interdit d'avoir un seul robot mais en disant finalement que s'il y en avait deux, il pourrait être compatible avec l'AOP ! C'est la justice française qui, de temps en temps, prend des initiatives en revenant sur les décrets des AOP ! Ce qui nous paraît très bizarre. Il y a néanmoins une coopérative qui est en souffrance, celle de Pierrefontaine-les-Varans. Il y a actuellement un producteur avec un robot de traite. Son lait est collecté mais il n'est bien évidemment pas transformé en Comté, il est dégagé sur la filière lait standard, même s'il n'y en a pas vraiment besoin actuellement.

Un groupement de soutien s'est constitué en premier lieu pour la coopérative de Pierrefontaine-les-Varans qui souffre depuis plusieurs années de cette situation inconfortable d'avoir un producteur qui s'oppose au cahier des charges, sachant que le statut de la coopérative ne permet pas d'évincer un producteur qui ne le respecterait pas. Ce sont des conditions très difficiles pour la coopérative. Le mouvement a été beaucoup plus significatif dans le Doubs et on a un peu laissé le Jura à l'écart de ce dispositif. Je serai présent lundi 7 mars, et j'invite tous ceux qui veulent soutenir le cahier des charges de la filière Comté à venir, lundi, au gymnase de Vercel, pour une sorte de rassemblement pique-nique entre 11 heures et 13 heures, afin de réaffirmer notre soutien à la fruitière de Pierrefontaine. Ce sera à l'initiative des producteurs et en association avec tous les syndicats agricoles de producteurs. Chaque agriculteur jurassien sera invité par l'intermédiaire du réseau des coopératives laitières. Cela se traduira par un message de soutien à tous les efforts faits dans le sens de maintenir ce cahier des charges et de le faire appliquer et respecter, puisque notre avenir en dépend énormément.

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Y a-t-il d'autres interventions ? Je vous remercie. Je vais sans plus attendre donner la parole à Monsieur le Préfet qui va clôturer cette matinée.

Clôture par Monsieur Jacques Quastana, Préfet du Jura

Monsieur Jacques Quastana,

Merci Monsieur le président. Monsieur le président, Monsieur le sénateur, Monsieur le président de l'association des maires du Jura, Mesdames et Messieurs les directeurs et chefs de services, Mesdames et Messieurs, ceux qui m'ont précédé, dans leurs interventions, ont développé un certain nombre de thèmes et de sujets qui étaient tous marqués par un point commun : celui de la difficulté. Il est vrai que ces sujets sont difficiles et le contexte général l'est également. Le contexte général, je l'ai largement entendu dans la parole des uns et des autres, notamment dans des domaines agricoles parfois très techniques, parfois plus généraux, je vais y revenir. Le contexte général, c'est aussi la prolongation de l'état d'urgence. C'est aussi un contexte national qui demeure marqué par une exposition aux risques terroristes qui conditionnent un certain nombre d'actions - je pense aux services de l'Etat - et qui est un élément de fond qui ne disparaît pas. Ce n'est pas de celui-là dont j'ai choisi de parler, au-delà de l'introduction que je suis en train de faire de mon propos. Je veux vous parler de tous les éléments de l'actualité, qu'elle soit liée à la Chambre ou à l'agriculture jurassienne.

En ce qui concerne la Chambre, après trois années de déficit, comme vous l'avez dit, Dominique, l'exercice 2015 se termine avec un résultat positif. On se souvient, et vous l'avez également indiqué, que cette évolution favorable est aussi le résultat d'un contexte contraint. Contexte contraint puisque le budget 2015 a été adopté en deux temps, si je puis dire, c'est-à-dire après qu'un premier refus d'approbation par mes soins - c'est le travail que vous évoquiez - et de la part des services de l'Etat ait été réalisé et après qu'un budget modifié ait été approuvé. Cela tenait au fait qu'il y avait, dans le cadre de la loi de finances, une demande de contribution à l'effort de réduction des dépenses publiques qui était adressée aux Chambres d'agriculture et qui se traduisait, d'une part, par un prélèvement et, d'autre part, par une baisse des recettes, si je puis le dire ainsi. Cette année, même si l'on se félicite du résultat de 2015, le budget initial 2016 n'exposera pas au même surcroît de travail. Il sera validé, avec un budget en équilibre, bien sûr, mais avec deux éléments qui permettent de le comprendre aussi, et vous avez évoqué les préoccupations que vous aviez pour 2017. Pour 2016, suspension du prélèvement et pas de diminution de 2% de la dotation de l'Etat.

En ce qui concerne l'agriculture elle-même, le premier point que je voudrais développer est celui de grandes actualités, avec des éléments tout récents que je pourrai apporter aux éléments chiffrés que les uns et les autres ont développés. Le premier élément est le plan de soutien à l'élevage et à la filière laitière.

Pour le mettre en œuvre, depuis l'été dernier, une quinzaine de réunions se sont tenues, soit de la cellule d'urgence, soit de la cellule technique qui en a décliné les orientations largement partagées et discutées avec, à la fois les représentants de la profession, représentants de la Chambre - vous y étiez vous-même présent, Dominique, de nombreuses fois - et tous ceux qui ont rapport avec la vie agricole, qu'il s'agisse du secteur bancaire, qu'il s'agisse des groupements ou des administrations. Dans les différents aspects de ce plan de soutien, il y en a un qui est important, puisque c'est un apport pour les exploitations, c'est le fonds d'allégement des charges. Pour le Jura, c'est 561 000 € qui ont été dépensés au bénéfice de 176 dossiers éligibles pour les élevages et la filière laitière, un stabilisateur qui s'établit à 56,7% et 7 dossiers de CUMA aidés à hauteur de 70%. A cela s'est ajouté un complément de FranceAgriMer et un complément d'autant plus élevé que les stabilisateurs du Jura sont hauts. Aujourd'hui, au moment où je vous parle, tous les dossiers ont été réglés, y compris ceux des CUMA depuis le 16 février, mois qui n'est pas encore tout à fait fini, sachant que nous sommes en année bissextile. Pour les autres volets, il y a la cotisation sociale MSA, la prise en charge sur 82 dossiers, c'est 133 000 € ; il y a le volet fiscal, c'est-à-dire des dégrèvements, notamment sur le foncier. Au moment où je vous parle, le dégrèvement, pour le Jura, s'établit à 150 000 € pour 156 dossiers. Nous ne sommes pas au bout sur ce volet, on peut penser qu'à l'arrivée nous serons aux alentours de 250 dossiers pour 250 000 €, estimation mais pas chiffre établi. Un effort qui s'ajoute évidemment aux autres chiffrages que je viens d'évoquer. Le fonds d'allégement des charges n'est pas clôturé, il y a une enveloppe complémentaire, vous l'évoquiez dans votre propos, Dominique. Dans la région Bourgogne Franche-Comté, elle s'établit à 4,6 millions d'euros sur 8 départements, puisque nous sommes désormais avec les départements bourguignons. La première enveloppe avait été délivrée et attribuée sur une base franc-comtoise. Nous sommes dans le moment des hypothèses, mais il n'est pas interdit de les exposer devant vous. Si la répartition entre les départements se fait au prorata de la répartition des enveloppes déjà intervenues, pour le Jura, cela devrait se traduire par un abondement de l'ordre de 300 000 € avec, pour moi, une ambition qui est d'avoir les moyens de les dépenser. C'est un sujet déjà abordé avec assez de netteté entre nous, je crois que nous travaillons en cellule d'urgence dans la plus grande loyauté et la plus grande franchise. L'ambition est de dépenser cela intégralement, bien sûr, puisque je suis seulement Préfet du Jura et cela suffit à mon bonheur, donc développer et dépenser ces 300 000 € au bénéfice des agriculteurs jurassiens qui en ont besoin. Il y a d'autres allègements que je ne peux pas chiffrer à ce stade car je n'ai pas l'agrégat avec moi ce matin. Ces allègements résultent de mesures très récentes en matière de cotisations sociales, c'est-à-dire de 7 points d'allégement des cotisations sociales qui s'ajoutent à 3 points d'allégement de cotisations familiales. Mesure nationale, mesure annoncée sur la mise en vigueur, je ne sais pas, pour l'instant, la chiffrer au niveau du département. Ce sont des éléments que je pourrai développer plus loin. Il y a enfin la mise en place d'une aide en trésorerie remboursable, on l'avait déjà connue et on avait déjà largement communiqué les uns et les autres là-dessus, donc ATR pour parler le langage des acronymes auquel nous sommes habitués. Une ATR qui vise les aides 2015 qui n'étaient pas dans le périmètre de la première ATR. Comme on s'en souvient, la première aide à la trésorerie remboursable ne concernait pas toutes les aides mais certaines.

Désormais, les mesures agro-environnementales au soutien de l'agriculture biologique, les aides couplées végétales et l'assurance récolte seront éligibles à l'ATR. Ces mesures rentreront en vigueur en avril 2016.

Voilà les éléments que j'ai abordés par le côté jurassien, pour ce que je pouvais en dire, en sachant que je fais écho à ce qu'évoquait avant moi Frédéric Perrot dans le cadre d'une motion, donc une attente et une demande, sachant qu'il y a des éléments nationaux qui vont dans le sens des attentes formulées ici.

Il y a d'abord, au niveau de l'Union européenne, lors du prochain Conseil européen du 14 mars, l'inscription à l'ordre du jour de la crise agricole. Il y a, dans les mesures françaises et avant la mesure communautaire, un projet de décret sur l'étiquetage qui était un des éléments, parmi d'autres, de revendication formulée dans le cadre de la motion : étiquetage en ce qui concerne les viandes, étiquetage en ce qui concerne les produits laitiers, ce qui créerait l'obligation d'indiquer le pays de naissance, le pays d'engraissement et le pays d'abattage pour l'animal, le pays de collecte, le pays de conditionnement et le pays de transformation pour la filière laitière. Pour ce qui est du projet de décret, je ne sais pas vous dire le calendrier d'édiction de ce projet. Il peut y avoir un délai de procédures. Cela ne devrait pas prendre, me semble-t-il trop de temps puisque c'est un décret national, donc applicable sur le territoire de la république mais qui se veut un avant-projet de quelque chose qui serait plus vaste et qui suppose une concertation, un échange et un accord au niveau de l'Union européenne.

Il y a d'autres pistes d'actions et de développement sur lesquelles je reviendrai après, parce qu'elles ont été largement développées par le président de la Chambre d'agriculture dans son propos. Je parle d'une part de l'organisation des filières qui, il est vrai dans le Jura, est éclairée par le développement de l'AOP Comté et qui peut servir ici, et même ailleurs, de modèle dans bien des cas et aussi le développement de la consommation locale ou l'alimentaire local de proximité. Il est vrai que nous en avons quelques illustrations et que c'est un ressort qui n'est pas négligeable dans l'économie agricole jurassienne, illustration par exemple pour des restaurations collectives, qu'elles soient publiques ou non. Je partage complétement le point de vue émis par le président de la Chambre d'agriculture ultérieurement et en réponse à une question ou à une intervention de la salle, je crois que cela ne doit pas nous faire oublier que derrière la notion de filière, il y a la notion de développement hors des limites du Jura. Je pense au Comté, bien sûr, une forme de « star » y compris à l'exportation, que ces limites soient nationales ou qu'elles soient internationales. De ce point de vue, il faut combiner l'un et l'autre mais ne pas faire passer l'un après l'autre. Il n'y a pas ici, une démarche de substitution mais une démarche de complémentarité.

Les difficultés ont été évoquées de multiples façons, y compris par le menu puisque « le menu » est aussi le quotidien de ceux qui travaillent dans l'agriculture, je veux dire les exploitants. Ont été évoqués les éléments de la campagne PAC 2015 et, de manière moins développée, la PAC 2016.

On sait que la campagne PAC 2015 a été une campagne particulière, un chantier lourd, notamment avec la mise à plat du registre parcellaire graphique. Registre qui renvoie immédiatement à un autre acronyme mal vécu qui s'appelle SNA, ce qui veut dire surface non agricole ou non admissible, et tout ce qui a été décrit - je l'ai constaté moi-même - sont des choses vues dont il est toujours plus facile de parler que des choses imaginées ou décrites.

Toutes les difficultés d'identification avec les erreurs relevées en grand nombre, en liasse, sont autant de moments obérés pour les activités principales de l'exploitant qui sont celles de la production et qui, ici, sont des activités de contribution à la production administrative. Mon objectif n'est pas de faire en sorte qu'il y ait une contrainte par les pénalités. La notion de SNA est directement liée, comme vous le savez, au fait que les dossiers doivent être à l'abri des critiques parce que les critiques entraînent des pénalités ! L'effort des services de l'Etat, et celui de la Chambre d'agriculture aussi, puisque nous travaillons assez largement les uns avec les autres, c'est qu'il y ait facilitation pour ceux qui sont exposés au SNA, et je crois que c'était votre cas, Dominique, pour 900 occurrences, si ma mémoire est toujours aussi précise. S'il y a cette masse, autant que nous trouvions les moyens collectivement de nous faciliter, en nous limitant à l'essentiel, les rectifications à opérer. C'est toute l'entreprise du travail conjoint de la DDT que je remercie pour ses efforts et de la Chambre d'agriculture. Pour la campagne PAC 2016, le calendrier est un calendrier, 1^{er} avril/15 mai, c'est-à-dire 5 à 6 semaines de façon classique pour la campagne, avec en articulation avec le point que je viens de développer, c'est-à-dire cette difficulté des SNA, le souhait que l'on peut avoir - on en parlera techniquement si on le veut avec les organisations agricoles et avec la Chambre d'agriculture - de ne pas avoir un retard sur le bénéfice de la PAC 2016 parce que les SNA n'auraient pas été soldées. De ce point de vue, il faudra que l'on y travaille également.

Autre point de difficulté, de préoccupation : l'installation, le soutien à l'installation et aux investissements de modernisation. L'année 2015 a été marquée par un nombre d'installations sensiblement inférieur à la moyenne des années précédentes. En 2015 on était à 34 projets aidés, c'est-à-dire une vingtaine de moins que les années précédentes en moyenne. Il y a sans doute des éléments qui expliquent cette baisse. C'est le fait qu'il y a eu un moment de mise en route du nouveau dispositif dans un cadre régional. Sans doute aussi qu'il y a eu des anticipations d'installations par précaution en 2014, mais il faut tout de même avoir en tête que, si la région est désormais l'organe de gestion du FEADER, l'instruction de ce qui précède la décision, c'est-à-dire l'instruction des mesures, est toujours en charge de la DDT et que, de ce point de vue, dans l'échange au quotidien, l'interlocuteur demeure la Direction Départementale des Territoires. Je le redis, s'il y avait des difficultés, nous y reviendrions, mais ma démarche est une démarche de facilitation, j'y suis attentif et je l'évoquerai avec la présidente de région que je vois très bientôt sur ce sujet. Je suis attentif à tout ce qui pourrait être un élément faisant disparaître toute forme de viscosité. Je ne le dis pas par idéal, je le dis par réalisme.

Deux points pour finir. Sur les aspects évoqués dans l'actualité, puisque vous l'avez présentée assez longuement comme une caractéristique du Jura et un sujet d'évolution qui mérite attention : la filière bois, la filière forêt. Dans le Jura, la particularité que nous avons, et que vous avez parfaitement décrite, est qu'il y a entre la Chambre d'agriculture et le CRPF, entre les acteurs de cette filière, un système qui a poussé l'intégration jusqu'au maximum avec, je crois, des bénéfices. La préoccupation que vous avez est que l'évolution qui se dessine soit une évolution qui contrevienne à cette situation et qui contrevienne au profit conjoint et collectif qui en est retiré. Dans le moment où nous sommes, il y a une mission d'inspection, d'audit, qui viendra et, je crois que vous leur avez promis un accueil intellectuel de présentation qui soit pourvu de netteté et de franchise. Je me propose d'y contribuer et je vous remercie de les adresser aussi au Préfet du Jura qui, sur la forêt du Jura, a également quelques éléments à faire valoir.

Dernier point d'actualité : la fièvre catarrhale ovine, la FCO.

La situation du Jura est la suivante. Aujourd'hui, il n'y a pas de foyer de FCO déclaré dans le Jura, mais le département est inclus dans la zone réglementée du fait de cas déclarés en Saône et Loire, département voisin. Nous avons donc une surveillance qui est mise en place par les services de l'Etat pour démontrer l'absence d'insectes vecteurs de cette circulation. Si les derniers résultats de cette surveillance s'avèrent favorables, le Jura pourrait bénéficier du statut de zone saisonnièrement indemne. Ce qui serait un élément de reprise d'un certain nombre d'exportations vers certaines destinations. Vous vous souvenez - c'est un élément que nous avons présenté dans une cellule d'urgence récente - qu'il y a eu, en matière d'exportation sur des gros bovins, une chute importante dans le Jura dans les mois qui viennent de s'écouler, qui est en lien avec la FCO. Voilà les éléments d'actualité que je souhaitais vous donner en indiquant que la campagne de vaccination se poursuit bien sûr.

Pour conclure, je voudrais vous dire que, sans l'agriculture jurassienne, le Jura serait défiguré parce que cette agriculture, qu'elle soit en zone montagne, en zone de plaine, sur le premier plateau ou ailleurs, est une contribution majeure, à la fois aux paysages, à l'organisation de l'espace et à la production de la richesse et de la notoriété du département. Mon rôle est d'y contribuer, ce que j'essaie de faire dans l'échange que je peux avoir avec vous et au-delà de l'échange dans tout ce que je fais sur le terrain quelquefois, plus couramment dans mon bureau.

Je vous remercie de votre attention.

(applaudissements)

Monsieur Dominique Chalumeaux,

Merci beaucoup Monsieur le Préfet pour ce tour d'horizon très large autour de nos sujets de préoccupation et des sujets qui ont été évoqués ce matin, ici-même.

Je voulais par votre intermédiaire remercier vos services. Nous pouvons nous réjouir également dans ce département d'avoir une collaboration fructueuse. Nous en arrivons au terme de cette session. Merci à tous. Je donne rendez-vous à ceux qui ont le temps de déjeuner avec nous à l'Hôtellerie des Monts-Jura à Pannesières. Merci à tous. Pour les autres, rendez-vous pour notre prochaine session. Bonne fin de journée.

- : - : - : - : - : - : -

(L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h 55)